



ETUDE SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES ET
CREATIVES TOULOUSAINES

Octobre 2021

Synthèse

Dans **différents documents-cadres définissant sa politique en matière de culture, d'économie et de d'attractivité**, la Métropole identifie les industries culturelles et créatives (ICC) comme un levier de diversification de l'économie toulousaine. A ce titre, elle entend soutenir et accompagner la consolidation et l'amélioration de l'économie des acteurs culturels par la promotion de nouveaux modèles et l'utilisation des outils du développement économique au profit du développement culturel. Au sein des ICC toulousaines, le cinéma d'animation est considéré du fait de sa dynamique comme un secteur particulièrement porteur. A ce titre, la Métropole entend l'accompagner par le biais d'une feuille de route dédiée construite avec les professionnels du secteur qui repose sur quatre grands axes d'action :

- Le développement des projets, en amont de la production.
- L'immobilier dédié à des entreprises aux besoins très particuliers et mouvants selon les pics d'activité et le cycle de vie des projets.
- La formation et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée, à ancrer sur le territoire.
- L'accès à l'international, échelle à laquelle les professionnels doivent se projeter pour se développer à la hauteur de leur potentiel.

En appui à l'action de la Métropole en matière d'ICC en général, et de sa Direction générale de la Culture en particulier, l'AUT a été missionnée pour assurer, à l'échelle de son aire d'attraction, **un suivi de la dynamique de l'emploi** du secteur. Ces activités créatives représentent 15 640 postes salariés privés (au 31 décembre 2019). Il s'agit d'emplois localisés à hauteur de 76% dans Toulouse Métropole et 14% dans le Sicoval. Si au niveau national, l'emploi salarié est au deux tiers francilien, plus de la moitié du restant est localisé dans six grandes aires de province, chacune comptant au moins 10 000 emplois salariés privés : Lyon, Marseille-Aix, Toulouse, Lille, Nantes et Bordeaux. Bien que Toulouse soit une de ces « places fortes » en province pour les ICC, ces activités ont un poids limité dans l'économie locale (33 emplois salariés privés pour 1 000 contre 34 de moyenne pour les cinq autres aires dont plus de 40 pour Nantes et Montpellier notamment). Sur la décennie écoulée, le poids des ICC dans l'emploi salarié privé total a même reculé localement, les gains d'emplois salariés créatifs ayant suivi un rythme plus modéré que dans d'autres secteurs comme l'aéronautique en particulier. Dans le même temps, les gains dans les ICC ont été moins moindres que dans les autres grandes aires : l'aire toulousaine a gagné 1 380 postes créatifs, soit un rythme de +0.9%/an moindre que celui de +1.1%/an constatés pour les autres grandes aires de province

D'un point de vue statistique, en matière d'emploi salarié privé, **trois domaines créatifs peuvent être considérés comme spécifiques à Toulouse** par rapport aux autres grandes aires d'attraction étudiées : l'un en croissance forte (le multimédia), un autre enregistrant des gains d'emplois plus modérés (l'architecture) et un dernier un tassement continu de ses effectifs (l'édition). Quant aux performances artistiques, il s'agit d'un domaine où Toulouse occupe une position proche de la moyenne des autres métropoles en matière de spécialisation et qui est en légère décroissance.

Les industries culturelles et créatives ne représentent que **45% de l'ensemble des emplois culturels et créatifs** dans l'aire toulousaine selon une approche « métiers » de l'emploi culturel et créatif. En effet, tous les actifs du secteur créatif n'exercent pas une profession créative, c'est-à-dire une profession spécifique du domaine des arts, du spectacle, de l'information. Ainsi, nombre d'entre eux exercent, au sein des établissements culturels ou créatifs, un métier technique ou

administratif (secrétaires, comptables, agents commerciaux...) que l'on peut retrouver dans d'autres secteurs de l'économie. A l'inverse, les emplois créatifs peuvent se trouver dans des activités qui ne font pas partie des secteurs identifiés comme créatifs. Il s'agit d'actifs ayant une profession créative et travaillant dans d'autres secteurs (cas des designers en général).

Par ailleurs, dans le cadre de la feuille de route métropolitaine en matière d'ICC, ont été recensées **les formations existantes** localement en matière de cinéma d'animation et de jeu vidéo. Dans la même logique, un regard a été porté sur **l'accompagnement public apporté aux acteurs toulousains du cinéma et de l'image animée** avec une attention particulière à trois types d'action : le soutien à la création, la production et la distribution, l'export et la promotion des œuvres accompagnées et enfin, la diffusion culturelle et le développement des publics.

Une attention particulière a aussi été accordée à l'écosystème local du cinéma d'animation qu'il s'agisse de dynamique de l'emploi, de la nature des emplois que des spécificités de l'écosystème. Pour cela, la réalisation d'entretiens auprès des principaux responsables des sociétés de production et de trois écoles d'arts plus particulièrement actives en matière de cinéma d'animation et de jeu vidéo ont permis de mieux identifier **les forces et faiblesses de l'écosystème toulousain du cinéma d'animation** avec les facteurs de son environnement pouvant influencer favorablement (atouts) ou défavorablement (menaces), afin de contribuer à la définition d'une stratégie de développement.

De cette approche, ressortent **6 grands enjeux** principaux indissociables à prendre en compte dans la définition de la stratégie globale de développement de la filière :

- *Faire grandir le tissu des studios* en attirant des structures « extérieures », en soutenant la création d'entreprises, en faisant de la prestation, avec le « débloquage » en production d'un projet en développement suite à son achat par un diffuseur.
- *Conserver la singularité patrimoniale du modèle toulousain* de l'image animée.
- *Continuer à montrer que l'animation peut se faire en province et pas seulement pour de la prestation.*
- *Se doter d'un outil de développement de la filière comme la Cité des Arts.*
- *S'inspirer de « modèles » nationaux* (les pôles autour d'Angoulême, de Valence et Pictanovo dans la région Hauts-de-France) pour voir ce qui peut être envisagé sur Toulouse et qui soit assez spécifique pour :
 - Le montage et la réalisation du projet de Cité des arts,
 - Faire évoluer l'accompagnement des collectivités locales pour accélérer la structuration de la filière,
 - Jouer la carte de la structuration et du développement de la filière (moyens, communication, réseau ...),
- *Travailler certaines aménités toulousaines négatives pour l'attractivité des acteurs de la filière (et tous les autres).*

6 ATOUS

Un écosystème déjà constitué en grande partie (deux studios « pure players » et des « multicartes », un studio « locomotive » et des studios « roseaux », des studios qui se connaissent, échangent, se fédèrent, et peuvent travailler ensemble à l'occasion, des studios reconnus par leurs pairs et par les diffuseurs, l'ensemble des corps de métier de l'animation sont présents, des écoles qui se sont installées ces dernières années et qui forment de futurs graphistes et animateurs...).

Le soutien de Toulouse Métropole et de la Région Occitanie.

L'accueil d'un évènement professionnel d'envergure européenne avec le Cartoon Forum

Le secteur de l'image animée est tendanciellement bien orienté

L'image positive de Toulouse et de sa région

3 FAIBLESSES

Un tissu professionnel de l'animation toulousaine qui reste encore étroit (Trop peu d'acteurs « qui marchent » pour assurer assez de volume de travail en continu pour disposer d'un volant de talents sur place suffisant pour répondre aux lancements des productions, attirer des talents sur Toulouse, les convaincre de s'y installer dans la durée, garder ceux déjà présents, et rendre plus visible la place de l'animation toulousaine, un recours à l'intermittence dans l'image animée qui est structurellement important, d'autant plus qu'à Toulouse, le tissu des studios est encore étroit...)

Un modèle économique patrimonial spécifique de développement de l'animation toulousaine

Des accompagnements des collectivités locales encore perfectibles

(une communication des collectivités locales sur les succès toulousains de l'animation inégale, le besoin d'une politique régionale plus structurante pour la filière ...)

Certaines aménités toulousaines pour l'attractivité des acteurs de la filière

(une offre culturelle toulousaine qui peut manquer de visibilité, l'absence de desserte TGV, la cherté de l'immobilier toulousain...)

DES MENACES DIFFUSES

Des régions à la politique d'accompagnement à la filière plus « agressives »

Encore pour certains acteurs institutionnels, une mauvaise connaissance du fonctionnement de la filière

La tendance à l'éclatement des financements faisant qu'il y a moins d'argent alloué par projet de la part des diffuseurs traditionnels

Devenir d'abord un sous-traitant aux dépens de ses propres productions

Les risques du développement inhérent à toute création d'œuvre en cinéma d'animation

DES OPPORTUNITES A SAISIR

Savoir être attractif vis-à-vis des créatifs et des studios non toulousains

Faire de la prestation pour monter en compétence, grandir et financer plus facilement des projets « maison ».

L'arrivée des plateformes de streaming vidéo

Le projet de Cité des Arts comme :

- site totem de l'écosystème toulousain des ICC en général et de l'image animée en particulier,
- lieu de *coworking*, de rassemblement, croisement des talents,
- pépinière d'entreprises.

Sommaire :

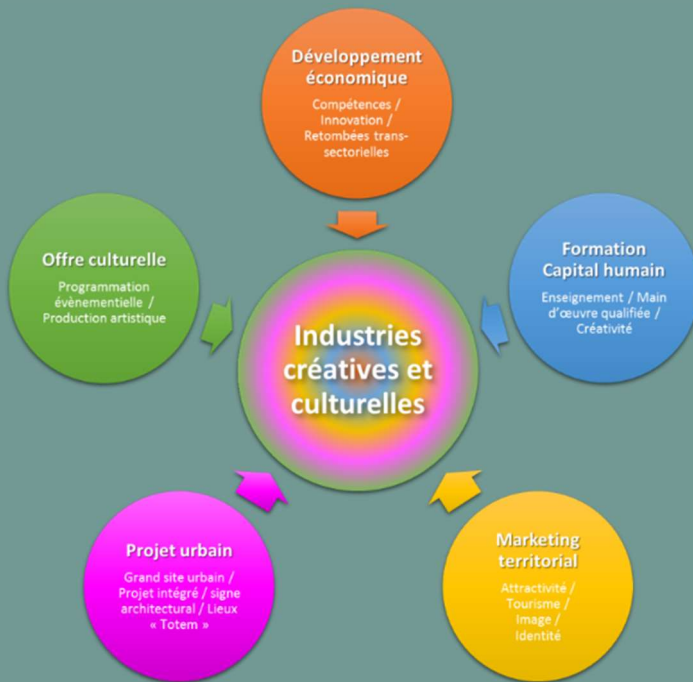
Dynamique de l'emploi	page 6
Nature de l'emploi créatif toulousain	page 9
Ecosystème créatif toulousain	page 12
Des spécificités toulousaines dans le multimédia, l'architecture et l'édition	page 12
Formations en cinéma d'animation et en jeu vidéo	page 17
Le cinéma d'animation	page 20
Accompagnement public apporté aux œuvres et acteurs toulousains du cinéma et de l'image animée	page 29
Soutien à la création, la production et la distribution	page 29
Patrimoine cinématographique	page 32
Export, promotion et événements professionnels	page 32
La diffusion culturelle et le développement des publics	page 35
Annexes	page 35
Annexe 1 : Libellés NAF rév. 2 relevant des industries créatives	page 35
Annexe 2 : Libellés PCS des professions créatives culturelle	page 36
Annexe 3 : Acteurs de l'écosystème toulousain du cinéma d'animation rencontrés	page 37
Pour aller plus loin	page 38

Une analyse comparative entre aires d'attraction des villes

Dans la mesure où il s'agit d'activités assez majoritairement d'essence métropolitaine, il aurait été logique de retenir la métropole, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au sens de l'article L5217-1 du Code général des collectivités territoriales, comme échelle d'analyse et de comparaison des activités des ICC toulousaines. Cependant, comme tous ces EPCI urbains ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités géographiques, le choix a été fait de lui préférer l'aire d'attraction des villes¹ (AAV) comme échelle d'analyse et de comparaison, la définition de l'AAV comme zonage d'étude par l'Insee étant géographiquement homogène.

Les industries culturelles et créatives : de quoi parle-t-on ?

Situées à la frontière des champs de l'économie et de la culture, les industries culturelles et créatives (ICC) sont considérées comme **une source décisive d'avantages compétitifs et un moteur de l'économie de la connaissance**. Elles incluent l'ensemble des secteurs artistiques et culturels qui mettent la créativité artistique au cœur de leur production, comme les arts visuels, le spectacle vivant, les industries culturelles (musique, cinéma, édition de livre...), mais aussi des industries qui intègrent cette créativité artistique pour partie dans leur production, comme l'architecture, le design, la mode.



Au-delà de leur diversité, ces différents types d'activités présentent un certain nombre de traits communs dont notamment :

- **La vocation marchande** faisant que les ICC présentent une dépendance au droit d'auteur et aux droits de la propriété intellectuelle. Le numérique a d'ailleurs impacté l'ensemble des filières des ICC conduisant certaines à se reconfigurer en profondeur et à retrouver de nouveaux modèles économiques (en particulier, l'industrie musicale et l'édition).
- **La dimension esthétique**
- **Un caractère trans-sectoriel** inhérent à leur tendance à développer de nouveaux process de travail, empreint de logiques de gestion de projet et de transversalité créant des articulations nouvelles entre des domaines autrefois plus autonomes (culture, design, modes, gastronomie, publicité...).
- **Un fonctionnement selon une logique de projet** allant de pair avec le recours à une main d'œuvre hautement qualifiée et flexible, à l'importance des réseaux sociaux, à

¹ L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines. L'aire d'attraction de la ville de Toulouse est constituée de 527 communes.

des modes de travail « non conventionnels » (travail temporaire, recours systématique aux intermittents et aux indépendants).

- **Un ancrage métropolitain.** La proximité de différentes entreprises ou lieux de travail dans une même métropole ainsi que l'existence dans ce milieu urbain de réseaux professionnels plus denses et plus variés, le recours à la sous-traitance et à la gestion du travail par projet propre aux ICC constituent autant d'éléments qui sont de nature à faciliter le développement et le fonctionnement d'un marché du travail « créatif » spécifique : présence accrue de travailleurs mobiles à haut niveau de qualification, circulation de ces travailleurs dans différentes entreprises et types d'emplois, des modes de travail « non conventionnels »... La présence simultanée d'une main-d'œuvre spécialisée, des consommateurs, des producteurs de contenu, des institutionnels et des organismes financiers crée les synergies et l'identité propre à l'écosystème métropolitain.

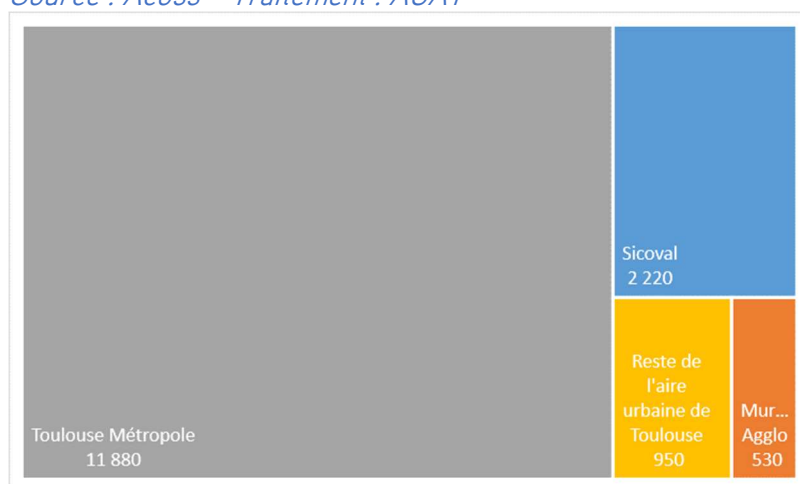
Dynamique de l'emploi

Toulouse, une des « places fortes » de province pour les ICC ...

L'emploi salarié privé dans les ICC est géographiquement très concentré au niveau national. En accueillant presque les deux tiers des postes dans son aire d'attraction dont la moitié dans la capitale, il est d'abord parisien puis francilien. En province, six aires comptent au moins 10 000 emplois salariés dans les ICC représentant ensemble 60% des emplois créatifs des aires d'attraction en dehors de Paris : 29 910 à Lyon, 17 010 à Marseille-Aix, 15 640 à Toulouse, 14 730 à Lille, 14 410 à Nantes et 12 680 à Bordeaux en 2019. La concentration francilienne de l'emploi salarié est moins marquée dans l'artisanat d'art (48% des postes localisés dans les grandes aires d'attraction), l'architecture (50%) et les performances artistiques (57%).

Les emplois salariés dans les ICC en 2019 dans l'aire d'attraction de la ville de Toulouse

Source : Acooss – Traitement : AUAT



Dans l'aire d'attraction de Toulouse, l'emploi salarié est concentré sur quatre communes : 8 530 postes dans la ville préfecture (soit 55%), 1 690 à Labège (11%), 950 à Balma (6%) et 800 à Colomiers (5%). A l'échelle des intercommunalités, Toulouse Métropole représente 11 880 postes (soit 76% de l'emploi salarié de l'aire d'attraction), le Sicoval 2 220 (14%) et le Muretain Agglo 530 (3%).

A Toulouse Métropole, 43% des effectifs salariés privés

travaillent dans le multimédia, 16% dans les performances artistiques, 12% dans la publicité, 10% dans l'édition et autant dans l'architecture. Dans le Sicoval, il s'agit dans neuf cas sur dix d'emplois dans le multimédia. Dans le Muretain Agglo, un tiers est dans la mode et le textile et un quart dans la publicité.

Entre 2009 et 2019, la concentration de l'emploi dans ces trois intercommunalités s'est renforcée : elles ont dégagé ensemble un gain de 1 490 postes (+1,1%/an) et le reste de l'aire d'attraction en a perdu une centaine (-1,0%/an).

... même si ceux-ci ont un poids limité dans l'économie locale

Dans les différentes aires d'attraction, le poids des ICC dans l'emploi est très variable : plus de 40 emplois salariés dans les ICC pour 1 000 à Montpellier et Nantes, entre 30 et 35 dans des aires plus grandes et à l'économie plus diversifiée comme Toulouse, Lyon, Bordeaux ou Marseille-Aix. L'indice de spécificité² permet de mieux apprécier le poids des ICC dans l'emploi de chacune des plus grandes aires d'attraction de province. Avec un indice de 1.02, Toulouse est l'une des huit

Indice de spécificité des grandes aires d'attraction hors Paris pour les emplois créatifs
Source : Acooss - Traitement : AUAT

	2009	2019	Evolution 2009-2019
1 Montpellier	1,38	1,38	-0,00
2 Nantes	1,09	1,29	0,20
3 Grenoble	1,14	1,21	0,07
4 Rennes	1,23	1,19	-0,04
5 Lille	1,04	1,09	0,06
6 Lyon	1,12	1,08	-0,04
7 Clermont-Ferrand	1,02	1,05	0,03
8 Toulouse	1,15	1,02	-0,13
9 Bordeaux	0,97	0,97	0,00
10 Marseille - Aix-en-Provence	1,05	0,95	-0,09
11 Strasbourg	0,94	0,94	0,01
12 Nancy	0,95	0,89	-0,06
13 Tours	0,92	0,88	-0,05
14 Saint-Étienne	0,79	0,80	0,01
15 Rouen	0,71	0,62	-0,09
16 Toulon	0,74	0,61	-0,13
17 Douai - Lens	0,42	0,45	0,03

Indications de lecture

Ainsi, plus l'indice est fort plus le secteur est spécifique au territoire (Si IS>1, Toulouse est spécialisée dans ce secteur créatif) et plus l'indice est faible, moins le secteur est spécifique.

pour laquelle le niveau de représentation des ICC dans l'emploi salarié total se situe au-dessus de la moyenne des grandes aires étudiées (égale à 1,00 par définition). Cette spécificité est somme toute assez relative pour Toulouse, car elle est finalement très proche de la moyenne des grandes aires (hors Paris). Les plus spécialisées sont des aires de taille moindre, Montpellier, Nantes, Grenoble et Rennes avec des indices de spécificité compris entre 1,21 et 1,38.

En 2009, le poids des ICC dans l'emploi salarié toulousain était plus marqué (1,15). En dix ans, ce type d'emploi s'est « dilué » : les gains d'emplois salariés créatifs ont suivi un rythme de croissance plus modéré que les autres activités, notamment la filière aéronautique sur la période. Cette tendance d'évolution est assez générale, mais nettement plus importante dans l'aire de Toulouse.

Toulouse en retrait pour ce qui est de la dynamique de l'emploi salarié créatif

Depuis 2009, l'emploi salarié privé créatif a gagné 1 380 postes à Toulouse. Si la trajectoire est positive, elle est moins marquée que dans les plus grandes aires d'attraction françaises de province³ (+0,9%/an contre +1,1% de moyenne sur la période), exceptions faites d'Avignon, Nancy, Rouen et Toulon. Par rapport aux très grandes aires de taille comparable⁴, le constat est le même (+1,5%/an de moyenne annuelle) en dehors de Marseille-Aix en Provence où l'emploi créatif est quasiment stable. Sur la période, les plus gros gains d'emploi s'observent à Nantes (+4 510 postes soit +3,8%/an). Suivent Lyon (+3 260 et +1,2%/an), Bordeaux (+2 330 et +2,1%/an) et Lille (+1 860 et +1,4%/an), elles-mêmes distançant Toulouse « au coude à coude » avec Montpellier (+1 350 soit +1,8%/an).

A l'échelle de l'aire d'attraction de la ville de Toulouse, l'emploi salarié dans son ensemble s'est accru sur dix ans de 2,2%/an (pour un total de +91 220 postes). Depuis le milieu des années 2010, comme dans les autres grandes aires d'attraction, sa dynamique repose sur les activités « métropolitaines » (fonctions supérieures, services d'ingénierie, prestations intellectuelles, numérique... mais aussi des activités supports, d'exécution, d'assistance...). A Toulouse, l'emploi salarié présente la particularité de combiner, sur la période, les activités de production d'un côté, et les services à la population de l'autre, qui progressent de concert dans le sillage de la filière aéronautique et spatiale⁵. Cette dynamique

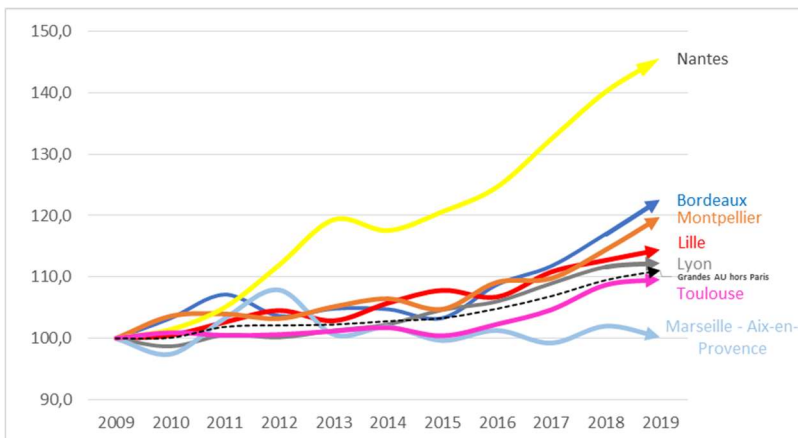
² L'indice de spécificité rapporte ici le poids d'un secteur créatif dans une aire d'attraction donnée au poids de ce même secteur dans l'ensemble des aires avec lesquelles ce territoire est comparé.

³ Les 16 plus grandes aires de province hors Toulouse (en nombre d'habitants), dans l'ordre décroissant sont : Lyon, Marseille - Aix, Lille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Grenoble, Rennes, Rouen, Montpellier, Saint-Etienne, Tours, Clermont-Ferrand, Douai - Lens, Toulon et Nancy.

⁴ Marseille-Aix en Provence, Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes et Montpellier

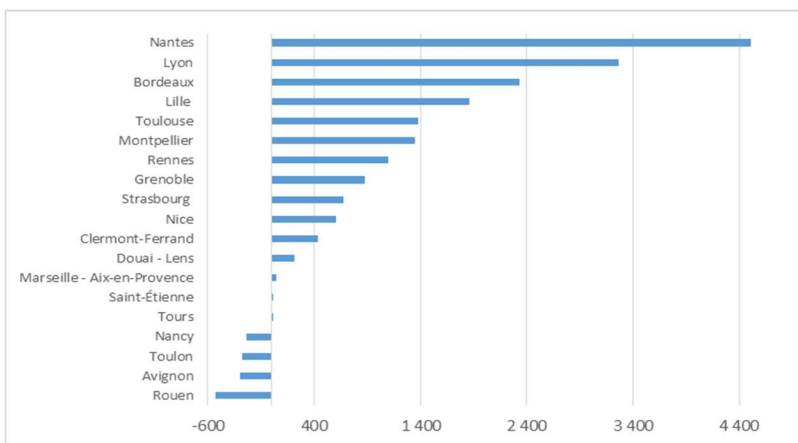
⁵ « Impact de la « coronacrise » sur l'économie toulousaine - De la crise de 2008 à aujourd'hui : quels enseignements ? », AUAT, octobre 2020

d'ensemble est notablement plus marquée que celle des ICC (à l'échelle de l'aire d'attraction, +0,9%/an de moyenne sur la période contre 2,2%/an pour l'ensemble du salariat), leur poids dans l'emploi salarié total a reculé passant de 3,7% en 2009 à 3,3% en 2019. Cette évolution explique le recul de l'indice de spécificité toulousain sur la période.



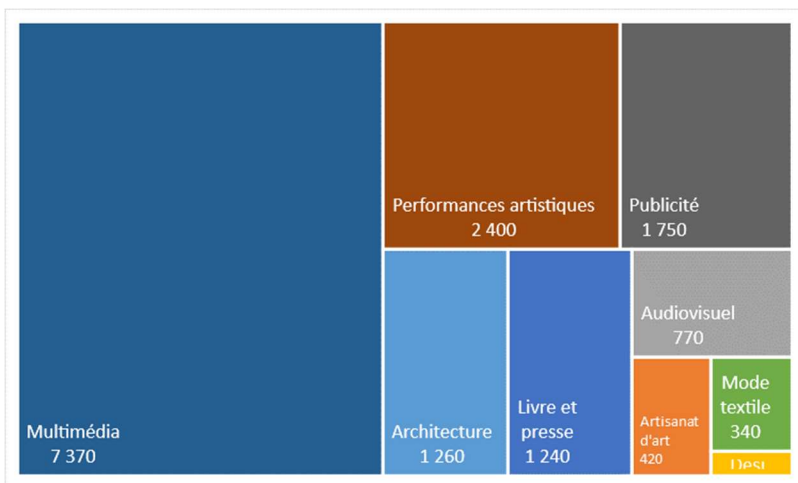
Evolution de l'emploi salarié des ICC par grandes aires d'attraction (base 100 en 2009)

Source : Acoess -
Traitement : AUAT



Evolution entre 2009 et 2019 des effectifs salariés des ICC dans les grandes aires d'attraction de province

Source : Acoess -
Traitement : AUAT



L'emploi par domaines créatifs en 2019 dans l'aire d'attraction de la ville de Toulouse

Source : Acoess -
Traitement : AUAT

Nature de l'emploi créatif toulousain

55% des emplois culturels et créatifs s'exercent en dehors du champ des ICC

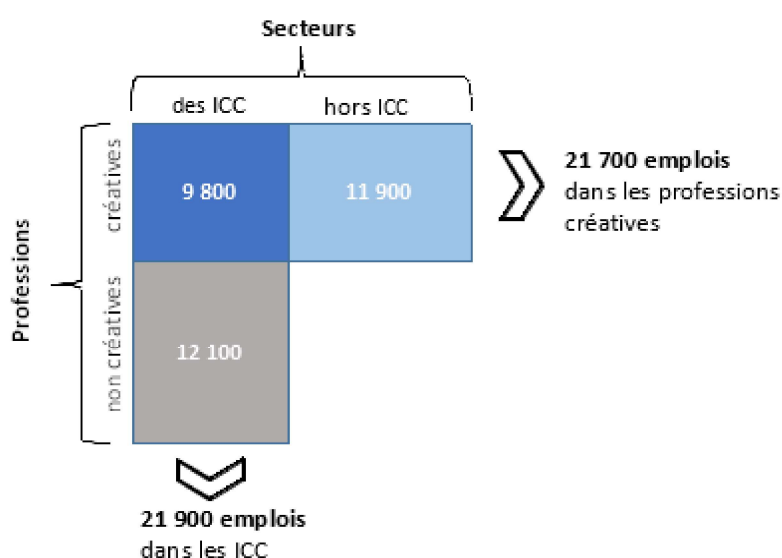
Avertissement

Les données mobilisées proviennent d'un traitement à façon réalisé par l'Insee Occitanie pour le compte de l'AUAT. Il permet d'identifier les emplois culturels et créatifs par croisement des codes d'activités des industries créatives (NAF 2008) avec les professions créatives (PCS 2003).

Pour cette approche, il est à noter :

- que le champ d'étude n'est pas celui dit des industries culturelles et créatives (cf. annexe 1) mais celui élaboré par l'Insee et le service statistique du ministère de la Culture, dite du « champ économique de la culture », qui ne mobilise pas les mêmes sélections d'activités et de métiers.
- qu'elle repose sur le dénombrement des emplois culturels salariés et non salariés issu du recensement de la population mais également d'autres sources pour aller plus loin dans la caractérisation des emplois.

L'approche du champ des industries culturelles et créatives par les secteurs d'activités et la nomenclature NAF qui vient d'être mobilisée jusque-là dans ce document permet d'apprécier l'emploi et son évolution dans les activités créatives et non les emplois « réellement créatifs ». En effet, tous les actifs du secteur créatif n'exercent pas une profession créative, c'est-à-dire une profession spécifique du domaine des arts, du spectacle, de l'information. Ainsi, nombre d'entre eux exercent, au sein des établissements culturels ou créatifs, un métier technique ou administratif (secrétaires, comptables, agents commerciaux...) que l'on peut retrouver dans d'autres secteurs de l'économie. A l'inverse, les emplois créatifs peuvent se trouver dans des activités qui ne font pas partie des secteurs identifiés comme créatifs. Il s'agit d'actifs ayant une profession créative et travaillant dans d'autres secteurs (cas des designers en général).



La répartition des emplois culturels et créatifs

Source : Insee RP 2017-exploitation complémentaire
Traitement : AUAT

Quelle mesure statistique des ICC ? Avantages et limites ?

Dans la mesure où il s'agit dans cette étude d'apprécier non pas la production culturelle, événementielle ou symbolique mais les fonctions économiques que ces activités remplissent, en termes de croissance et de création d'emplois, les ICC sont abordées en s'appuyant sur des nomenclatures officielles, NAF⁶ et PCS⁷ en l'occurrence qui permettent respectivement la codification de l'activité principale exercée (APE) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) dans l'entreprise ou l'association. C'est cette approche des ICC⁸, issue de la conception anglo-saxonne des industries créatives, qui a été retenue car elle permet des comparaisons avec d'autres territoires et permet d'appréhender les ICC au travers de la variable de l'emploi.

Par contre, cette approche ne permet pas de quantifier la part des intermittents du spectacle dans chacune de ces activités. Ce qui est logique dans la mesure où le statut d'intermittent du spectacle renvoie, non pas à un mode de rémunération du travail, mais à un régime particulier d'indemnisation du régime Assurance chômage auquel ce type de travailleurs est soumis.

Concernant la nomenclature NAF, on peut considérer aussi qu'elle est réductrice vis-à-vis des activités créatives qu'elle est définie globalement à partir d'un secteur économique, sans évaluer le caractère véritablement spécifique de chaque entreprise. De surcroît, les effectifs des secteurs composant les industries créatives sont plus ou moins quantifiables à partir des codes d'activité principale des entreprises (codes NAF). Certains secteurs (musique, spectacle vivant, publicité, la presse, livre, audiovisuel, le logiciel ...) peuvent être plutôt bien appréhendés à la différence d'autres (artisanat d'art, mode, design notamment) qui sont plus difficiles, les codes d'activités NAF ne reflétant qu'imparfaitement le secteur. On peut également regretter de ne pas disposer d'autres informations économiques comme les chiffres d'affaires, la part de R&D, les métiers, les qualifications...

Compte-tenu de ces limites et restrictions propres à l'approche des ICC par les nomenclatures, les résultats présentés dans cette étude doivent plutôt être considérés comme des estimations a minima.

Enfin, le choix a été fait de mobiliser des données Acoss sur l'emploi salarié privé à partir de la NAF et de données Insee issues du Recensement de population selon la PCS du fait de la complémentarité de ces sources et de ces approches. Celle en NAF permet d'apprécier l'emploi dans les activités créatives et non les emplois « réellement créatifs » à la différence de l'entrée en PCS. En effet, tous les actifs du secteur créatif n'exercent pas une profession créative, c'est-à-dire une profession spécifique du domaine des arts, du spectacle, de l'information. Ainsi, nombre d'entre eux exercent, au sein des établissements culturels ou créatifs, un métier technique ou administratif (secrétaires, comptables, agents commerciaux...) que l'on peut retrouver dans d'autres secteurs de l'économie. A l'inverse, les emplois créatifs peuvent se trouver dans des activités qui ne font pas partie des secteurs identifiés comme créatifs. Il s'agit d'actifs ayant une profession créative et travaillant dans d'autres secteurs (cas des designers en général).

Dans cette étude, les emplois salariés relevant d'activités créatives sont néanmoins désignés, par souci de simplification mais aussi par abus de langage, par l'expression « emplois créatifs ». Il en est de même pour ceux relevant d'une profession et catégorie socioprofessionnelle culturelle.

⁶ La NAF, nomenclature d'activités française, est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Afin de faciliter les comparaisons internationales, elle a la même structure que la nomenclature d'activités européenne NACE, elle-même dérivée de la nomenclature internationale CITI.

⁷ La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

⁸ Pour plus de précision quant aux libellés NAF et PCS retenus pour cette étude, merci de consulter les annexes 1 et 2.

L'approche complémentaire « en trident » qui croise les codes d'activités des industries créatives avec les professions créatives⁹ permet d'identifier ces trois types d'actifs concernés, qu'ils soient salariés ou indépendants, à l'échelle de l'aire d'attraction de la ville de Toulouse en 2017 :

- Les professions créatives dans les industries culturelles et créatives concernent 9 800 emplois.
- Les professions non créatives au sein des ICC : 12 100 emplois (ingénieurs et cadres d'étude, de recherche et développement en informatique, d'employés administratifs, de secrétaires...)
- Les professions créatives en dehors des ICC : 11 900 personnes

Ainsi, sur 21 900 emplois, salariés et indépendants, que comptent les ICC, un peu moins de la moitié sont exercés par des créatifs. Ce ratio varie fortement d'un secteur à l'autre : 7% de créatifs dans l'édition et le multimédia, entre 38 et 41% dans l'édition, la publicité et l'artisanat d'art, 68% dans l'architecture, plus de 75% dans les performances artistiques et l'audiovisuel.

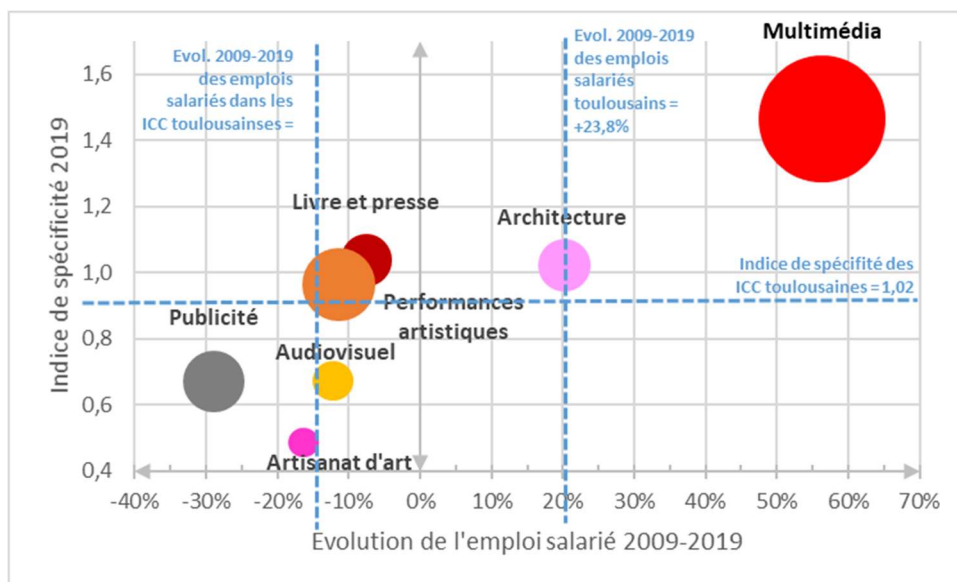
Par ailleurs, un peu plus de la moitié des 9 800 emplois créatifs et culturels recensés au sein des ICC sont des salariés. Cette forme de relation économique et sociale entre un travailleur et un employeur est dominante dans l'édition (82% de l'emploi total), majoritaire dans la publicité, l'audiovisuel, la performance artistique (entre 55% et 35%), minoritaire dans le multimédia, et l'architecture (entre 40% et 45%) et peu présente dans l'artisanat d'art (13%).

⁹ Voir annexe 2

Ecosystème créatif toulousain

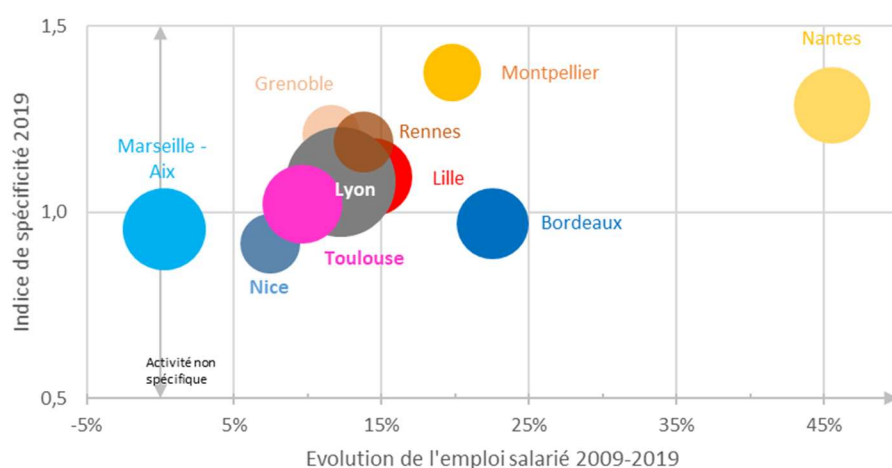
Des spécificités toulousaines dans le multimédia, l'architecture et l'édition

Les spécificités de l'économie créative toulousaine en 2019
 Source : AcoSS – Traitement : AUAT



Avertissement :
 avec un indice de spécificité de 0,43 et un effectif salarié de seulement 90 postes qui évolue de plus de 200% en 10 ans, le design n'est pas représenté sur cette infographie.

Indications de lecture :
 Chaque domaine d'ICC est représenté par un cercle dont le diamètre est proportionnel à son effectif salarié en 2019 et la position correspond en abscisse à l'évolution en pourcentage de son effectif salarié entre 2009 et 2019 et en ordonnée, à la valeur de son indice de spécificité en 2019.



Spécificités des grandes aires d'attraction en 2019
 Source : AcoSS – Traitement : AUAT

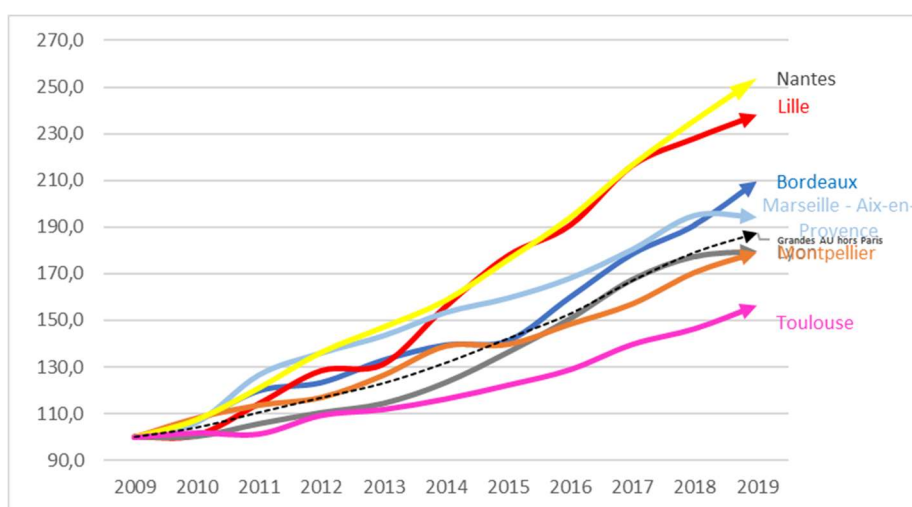
D'un point de vue statistique, en matière d'emploi salarié privé, trois domaines créatifs peuvent être considérés comme spécifiques à Toulouse par rapport aux autres grandes aires d'attraction étudiées : le multimédia (indice de spécificité de 1.46), l'édition (1.02) et l'architecture (1.02). A l'inverse, les autres domaines apparaissent moins spécifiques. A Toulouse, le design et l'artisanat d'art (indice de spécificité inférieurs à 0,5) se caractérisent par une assez faible empreinte dans l'emploi local.

Avec un indice de spécificité de 1.46, il n'y a que dans le multimédia que Toulouse fait partie des grandes aires les plus spécialisées, positionnée derrière Nantes (1.91), Grenoble (1.70) et Montpellier (1.52).

Dans l'édition et l'architecture, où Toulouse fait valoir un certain niveau de spécialisation, elle reste encore éloignée des grandes aires de tête en la matière : Rennes, Clermont-Ferrand et Grenoble (3.16, 2.38 et 1.96 contre 1.04) pour l'édition et Bordeaux, Rennes, Nantes et Grenoble et Clermont-Ferrand pour l'architecture (1.42, 1.33 deux fois et 1.31 contre 1.02).

Au sein de l'écosystème toulousain, les 9 domaines des ICC ont un positionnement différencié tant en niveau de leur spécialisation que de leurs dynamiques d'emploi entre 2009 et 2019 :

- 3 domaines spécialisés, l'un en croissance forte (le multimédia), un autre enregistrant des gains d'emplois plus modérés (l'architecture) et un dernier un tassement continu de ses effectifs (l'édition),
- 1 proche de la moyenne des autres métropoles en matière de spécialisation et en légère décroissance (les performances artistiques),
- 5 faiblement spécifiques dont 4 aux reculs marqués de l'emploi (la publicité, l'audiovisuel, la mode et l'artisanat d'art) et 1 aux évolutions à la hausse de ses effectifs peu significative (le design).



Evolution de l'emploi salarié dans le multimédia (base 100 en 2009)

Source : Acoff - Traitement : AUAT

Multimédia¹⁰

Cinq métropoles de province « pèsent » 60% des effectifs des grandes aires d'attraction en dehors de Paris (10 400 à Lyon, 7 370 à Toulouse, 7 020 à Nantes, 5 440 à Marseille-Aix et 4 980 à Lille). Parmi ces 5 aires, Lyon et Nantes sont les plus dynamiques (+ 4 610 et +4 260 emplois en dix ans) suivies de Lille, Toulouse et Marseille-Aix (+2 890, +2 660 et +2 640). L'emploi salarié dans le multimédia est aussi concentré par type d'activité. Sur les six identifiés, la programmation informatique et l'édition de logiciels applicatifs représentent plus de 9 emplois sur 10 : 51% pour la première et 32% pour la seconde à Toulouse (49% et 34% dans les quatre autres aires de province).

A Toulouse, 6 gains d'emplois sur 10 dans le multimédia relèvent de la programmation informatique (+1 560 postes). Les activités relatives aux logiciels applicatifs (+480) et le secteur regroupant les activités d'installation d'ordinateurs personnels, de services d'installation de logiciels et de

¹⁰ Concernant les éléments de contexte propres à chacun de ces cinq domaines d'activités, l'analyse développée dans cette partie s'appuie largement sur les résultats du panorama des industries culturelles et créatives en France élaborés (éditions 2013, 2015 et 2019) par France Créative et EY. Pour mémoire, France Créative est une association loi de 1901 qui rassemble les acteurs de toutes les filières des secteurs culturels et créatifs : arts graphiques, musique, cinéma, livre, spectacle vivant, audiovisuel, jeux vidéo, presse... Par ses publications économiques, elle a contribué à faire émerger le poids de l'économie culturelle et créative dans le débat national et européen.

récupération après un sinistre informatique (+490) contribuent chacun à hauteur de près de 2 emplois sur 10.

L'essentiels des gains d'emplois reposent sur un nombre plus limité de secteurs à Lille et à Toulouse (2 et 3) que dans les autres métropoles de province concentrant l'emploi dans le multimédia. Aux trois secteurs les plus créateurs à Toulouse, s'ajoutent celui de l'édition de logiciels, outils de développement et de langages à Lyon et Nantes et celui des logiciels système et de réseau à Marseille-Aix. Cette moindre diversification et le dynamisme propre à chaque secteur, nationalement comme localement, jouent dans la récurrence des gains d'emplois au fil du temps.

Performances artistiques

Sept aires d'attraction de province rassemblent un peu plus de 4 postes sur 10 : 4 690 à Lyon, 2 930 à Marseille-Aix, 2 440 à Lille, 2 400 à Toulouse, 2 080 à Bordeaux, 1 610 à Montpellier et 1 580 à Nantes. Quatre thématiques d'activité rassemblent l'essentiel de l'emploi salarié à Toulouse : 66% dans le spectacle vivant, 10% dans l'enseignement culturel, 9% dans les activités de soutien au spectacle vivant et 8% dans la gestion de salles de spectacle (contre 51%, 19%, 12% et 14% dans les 6 autres aires de province).

Entre 2009 et 2019, la dynamique de l'emploi a été plutôt contrastée dans les performances artistiques. A l'exception de Lille (+150 postes), les autres aires affichent une relative stabilité (+30 à Lyon, quasi équilibre à Bordeaux) et un recul de l'emploi plus ou moins marqué (en particulier, -190 à Nantes, -310 à Toulouse et -800 à Marseille-Aix).

A Toulouse comme ailleurs, l'évolution des effectifs salariés dans les performances artistiques combine, de manière générale, des trajectoires favorables dans l'enseignement culturel et la gestion des salles de spectacles (+230 postes) avec les difficultés rencontrées par les activités artistiques¹¹ proprement dites (-550 dont -510 au titre du spectacle vivant). Avec Marseille-Aix, Toulouse a connu le recul le plus marqué des effectifs salariés dans le spectacle vivant (-28% dans chacune des deux aires) quand la baisse s'est établie entre -14 et -17% à Montpellier Nantes, Bordeaux, Lyon, et -3% à Lille. A l'inverse, Toulouse fait partie des aires avec Montpellier, Bordeaux et Lille où l'enseignement culturel a été le plus créateur d'emplois (+63% et entre 59% et 67% dans les 3 autres aires), la tendance étant plus modeste à Marseille-Aix et Lyon (+7% et +22%).

Dans ces grandes aires, l'évolution du salariat dans les performances artistiques relève de quatre grandes tendances d'évolution :

- Une augmentation de l'offre et l'appétit culturel du public qui ont contribué à augmenter les recettes de billetterie même si celles-ci peuvent connaître d'importantes fluctuations annuelles, l'impact des aléas conjoncturels sur les revenus générés
- Un domaine confronté à des fragilités économiques et financières persistantes aggravées par des surcoûts liés aux contraintes de sécurité, le poids des charges techniques (sans parler désormais des impacts de la covid-19), la baisse des subventions publiques
- La politique institutionnelle menée ces dernières décennies ;
- L'adaptabilité du secteur aux changements et sa capacité à intégrer la révolution digitale.

Publicité

6 emplois salariés sur 10 de la publicité en province se concentrent dans 6 aires d'attraction : 4 810 à Lyon, 3 530 à Marseille-Aix, 2 900 à Lille, 2 150 à Nantes, 1 750 à Toulouse et 1 730 à Bordeaux. Il s'agit dans plus de 8 cas sur 10 de postes dans des agences de publicité. Il n'y a qu'à Lyon que les

¹¹ Cette branche des performances artistiques se décompose de trois secteurs : « Arts du spectacle vivant », « Création artistique relevant des arts plastiques » et « Autre création artistique ».

emplois en régie publicitaire sont plus développés (27% des postes dans la publicité contre moins de 20% par ailleurs). Parmi ces aires, Toulouse et Marseille-Aix sont celles où l'emploi recule le plus tendanciellement (-29% soit -710 postes et -27% soit -1 280). A Bordeaux, Lille et Lyon, la baisse est davantage contenue (entre -18% et -6%). Il n'y a qu'à Nantes où des gains d'emploi s'observent (+4% soit +80 postes). Toulouse et Marseille-Aix présentent la particularité d'être les deux aires où l'emploi salarié se replie le plus que ce soit dans les agences que les régies (-22% et -48% dans la première, -22% et -44% dans la seconde). Ailleurs, le recul est plus modéré (Lille et Lyon) ou ne concerne fortement qu'un secteur (la régie à Bordeaux avec -45%).

Ces évolutions différenciées de l'emploi selon les aires considérées illustrent l'ampleur des difficultés et des enjeux auxquels est confronté le domaine de la publicité :

- Une forte érosion des dépenses publicitaires consécutive à la crise de 2008 jusqu'en 2013 qui a fragilisé les plus petites structures,
- Une profonde transformation des pratiques publicitaires allant de pair avec un renouvellement des supports de communication à la faveur de la révolution digitale en cours depuis le début des années 2000

Edition

Six aires d'attraction représentent presque les deux tiers de l'emploi salarié de l'édition en province : 1 880 à Rennes, 1 740 à Bordeaux, 1 480 à Lyon, 1 240 à Toulouse, 1 170 à Marseille-Aix et 1 080 à Grenoble.

Côté toulousain, l'emploi salarié se répartit à hauteur de 43% dans l'édition de revues et de périodiques, du tiers dans celle de journaux. Le reste se répartit à part presque égale entre les activités d'édition de livres et celles d'agence de presse. Dans les cinq autres aires prises dans leur ensemble, l'emploi salarié est concentré aux trois quarts dans l'édition de journaux, les activités d'agence de presse et celles d'édition de revues et de périodiques « pesant » 10% chacune.

Parmi ces six aires, Rennes et Grenoble gagnent sur dix ans des emplois salariés (+200 postes soit +10% et +130 postes soit +15%) et Toulouse en perd modérément avec Bordeaux (respectivement, -100 postes soit -8% et -80 postes soit -5%) par rapport à Lyon et Marseille-Aix (-480 postes soit -24% et -430 postes soit -27%).

A Toulouse, plus de 8 emplois sur 10 disparus sur la période le sont dans l'édition de livres, de revues et de périodiques. Seules les activités d'agence de presse en gagnent (+90 postes). Le recul de l'emploi dans l'édition de journaux y est relativement limité par rapport à Bordeaux, Lyon et Aix-Marseille (-30 postes soit 18% de l'ensemble des pertes dans l'édition contre 50% à 90% dans les deux autres aires). La tendance est totalement inverse du côté de Rennes et à Grenoble (+210 et +250 postes respectivement).

Localement comme dans la plupart de ces grandes aires de province, l'édition fait toujours face à un contexte tendu. Avec l'érosion des dépenses publicitaires à la suite de la crise de 2008, le vieillissement de son lectorat et la révolution digitale, la presse continue d'une façon générale de faire face à une crise structurelle qui la conduit à repenser son modèle économique : forte croissance des sites d'information en ligne encore insuffisante pour contrebalancer la diminution des revenus du secteur, monétisation des données émanant des lecteurs auprès des annonceurs, développement des kiosques numériques, diffusion de contenus digitaux reposant sur des offres *freemium*, réorganisation en « *digital first* » des entreprises de presse non pas pour la seule production papier publiée à un moment donné mais pour la diffusion de contenus en continu sur des supports numériques gratuits mais surtout payants à plus forte valeur ajoutée.

Du côté du livre, le temps est à un profond renouvellement des usages et du modèle économique : des ventes au format physique en érosion en dépit d'une offre éditoriale en extension, un livre numérique en développement qui ne permet pas encore de compenser les pertes du livre physique, un réseau de distribution aux acteurs clés (les libraires, les grandes surfaces spécialisées en particulier) fragilisés par les stratégies agressives de conquête de part de marché menée par les plates-formes de vente de

livres par internet, une pratique culturelle de la lecture en renouvellement et en concurrence intense avec d'autres modes de consommation de contenus (réseaux sociaux et séries télévisées en particulier), une revalorisation du rôle des éditeurs portée par la fragmentation continue de l'offre littéraire...

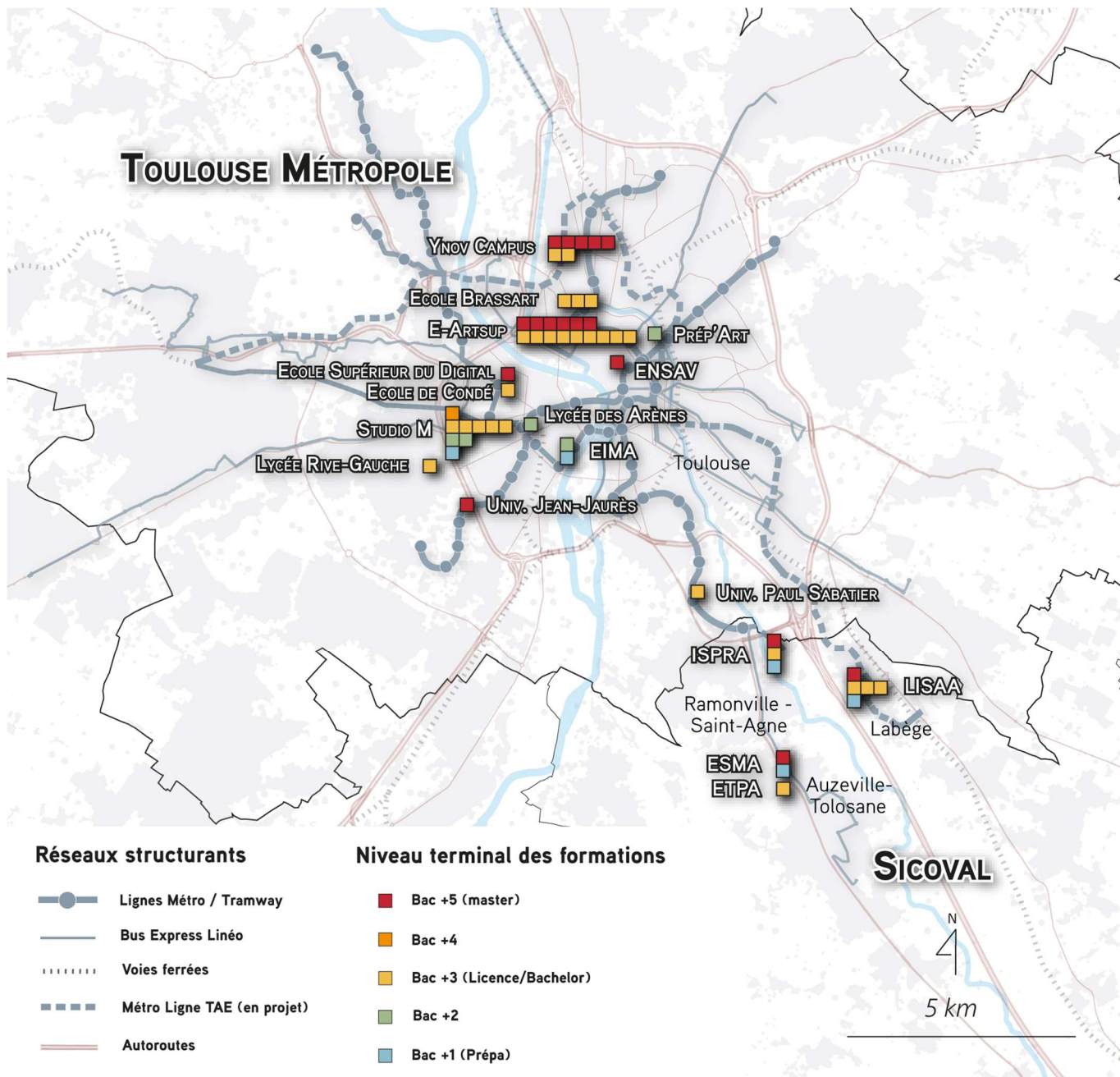
Architecture

Six emplois salariés de province se retrouvent dans six aires d'attraction : 2 210 à Lyon, 1 490 à Bordeaux, 1 260 à Toulouse, 1 190 à Nantes, 1 060 à Lille et 1 040 à Marseille-Aix. En matière de gains d'emplois entre 2009 et 2019, trois d'entre elles sont particulièrement dynamiques : Lyon (+480 postes soit +23%), Bordeaux (+370 soit +33%) et Toulouse (+210 soit +20%). Il s'agit de territoires urbains combinant attractivité économique et attractivité résidentielle. Le dynamisme de l'emploi dans l'architecture est d'autant plus notable qu'il a dû composer avec une contraction de la commande publique et une diminution de la demande de construction de logements par les promoteurs privés suite à la crise de 2008.

Formations en cinéma d'animation et en jeu vidéo

Localisation de l'offre de formation en cinéma d'animation et en jeux vidéo en région toulousaine

Source et Réalisation : AUAT



Etablissement	Diplôme		Autres établ. membres du réseau auquel appartient l'établissement	
e-artsup 40 avenue de la Marquette 31000 Toulouse	Bac + 3	Programme Direction artistique	Paris, Bordeaux, Lyon, Lille, Montpellier, Nantes, Strasbourg	Etabl. privé
		Programme Motion design		
		Programme Animation 2D & 3D		
	Programme Game design & jeu vidéo			
Bac + 5	Direction artistique			
	Motion design			
	Animation 2D & 3D			
	Game design & jeu vidéo			
Ecole Brassart 54 boulevard de l'embouchure Central Parc – Batiment D 31200 Toulouse	Bac + 3	Bachelor Réalisateur animation 3D VFX	Aix en Provence, Annecy, Arles, Bordeaux, Caen, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris, Strasbourg et Tours	Etabl. privé
		Bachelor concepteur jeux vidéo Game Art		
		Bachelor Game Design		
Ecole de Condé 18 avenue Raymond Badiou 31300 Toulouse	Bac + 3	Bachelor design 3D	Paris, Bordeaux, Nancy, Nice, Lyon, Marseille, Barcelone	Etabl. privé
École Internationale du Manga et de l'Animation (EIMA) 7 rue Bénézet 31300 Toulouse	Bac + 1/niveau préparatoire	Tronc commun	néant	Etabl. privé
	Bac + 2	Spécialisations (Manga ou Illustration/CharaDesign/Concept Art ou Animation Occidentale)		
Ecole nationale supérieure d'Audiovisuel (ENSAV) 56 rue de Taur 31000 Toulouse	Bac + 5	Etudes audiovisuelles parcours infographie - multimédia	Autres composantes de l'Université Fédérale de Toulouse	Etabl. privé
Ecole supérieure des métiers artistiques (ESMA) 50 rue de Narbonne 31320 Auzeville-Tolosane	Bac + 1/niveau préparatoire	Prépa Entertainment (Année préparatoire 3D)	Lyon, Montpellier, Nantes	Etabl. privé
	Bac + 5	Réalisateur Concepteur 3D et Effets Spéciaux (Cycle PRO Cinéma d'animation 3D effets spéciaux)		
		Motion Graphics Design		
Ecole Supérieure du Digital (ESD) 18 avenue Raymond Badiou 31300 Toulouse	Bac + 5	Master Création digitale	Paris, Lyon, Bordeaux	Etabl. privé
ETPA 50 rue de Narbonne 31320 Auzeville-Tolosane	Bac + 3	Formation Jeu vidéo	Rennes, Montpellier	Etabl. privé
ISPRA 4 rue Marie Curie Parc technologique du canal 31520 Ramonville-Saint-Agne	Bac + 1/niveau préparatoire	Prépa animation & VFX	Etats-Unis (UCLA)	Etabl. privé
	Bac + 3	European Bachelor of Fine Arts Animation & VFX		
	Bac + 5	European Master of Fine Arts Animation & VFX		
L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) 505 rue Jean Rostand Campus Enova 31670 Labège	Bac + 1/niveau préparatoire	Prépa Arts appliqués - Design	Paris, Nantes, Rennes, Strasbourg, Bordeaux	Etabl. privé
	Bac + 3	Bachelor Designer graphique		
		Bachelor Animateur 2D/3D		
		Bachelor Concepteur Jeu vidéo		
Bac + 5	Mastère Direction artistique numérique			

Etablissement	Diplôme		Autres établ. membres du réseau auquel appartient l'établissement	
Lycée des Arènes 4 place Emile Male 31000 Toulouse	Bac + 2	Métiers de l'audiovisuel option métiers du montage et de la postproduction	Autres composantes de l'Université Fédérale de Toulouse	Etabl. public
Lycée Rive- Gauche avenue Jean Baylet 31081 Toulouse cedex	Bac + 3	DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)	Autres composantes de l'Université Fédérale de Toulouse	Etabl. public
Prép'art 51, rue Bayard 31000 Toulouse	Bac + 1/niveau préparatoire	Prépa animation illustration	Paris et Aix-en-Provence	Etabl. privé
Studio M 54 rue du Pech 31100 Toulouse	Bac + 3	Bachelor Game art	Béziers, Montpellier, Lyon, Grenoble, Paris	Etabl. privé
	Bac + 3	Bachelor Game design/Level design		
	Bac +1	Prépa Game		
Université Jean-Jaurès Campus Mirail 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9	Bac + 5	Cinéma et Audiovisuel - Parcours Infographie/Décor	Autres composantes de l'Université Fédérale de Toulouse	Etabl. public
Université Paul Sabatier 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9	Bac + 5	Master Informatique - Parcours Informatique graphique et analyse d'images	Autres composantes de l'Université Fédérale de Toulouse	Etabl. public
Ynov Campus Place de l'Europe 31000 Toulouse	Bac + 3	Bachelor Animation 3D Jeux Vidéo	Paris, Nantes, Rennes, Strasbourg, Bordeaux	Etabl. privé
		Bachelor Création Design		
	Bac + 5	Jeux vidéo - Technical Design		
		Jeux vidéo Technical Art		
		Cinéma d'Animation 3D		
		Directeur artistique digital		
Designer d'expérience UX				

Le cinéma d'animation

De quoi parle-t-on ?

Le champ d'étude a été défini en se basant sur les activités identifiées dans la convention collective de la production de films d'animation n° 2412 :

- production de films et de programmes pour la télévision (code NAF : 59.11A),
- production de films institutionnels et publicitaires (59.11B),
- production de films pour le cinéma (59.11C),
- post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (59.12Z),
- activités d'enregistrement sonore et édition musicale (59.20Z)¹².

Ces cinq grands types d'activités appartiennent au domaine de l'audiovisuel. Quant aux libellés d'activités, ils sont issus de la nomenclature des activités françaises (NAF).

C'est sur la base de ces cinq grands types d'activités qu'ont été mobilisées les données relatives aux entreprises et à leurs employés pour le champ du cinéma d'animation. Dans les faits, l'activité d'une entreprise peut être à cheval sur plusieurs types d'activités au sens de la NAF même si elle ne peut en déclarer qu'une comme principale. Par ailleurs, celle qui a été déclarée au moment de son immatriculation peut ne plus l'être au bout de quelques années sans que l'évolution soit administrativement signalée de façon systématique.

Une autre limite de l'approche par codes d'activité est qu'il n'a pas été techniquement possible d'analyser ces données à partir des entreprises relevant réellement de la convention collective du cinéma d'animation. Il s'agit d'une limite de l'approche par codes d'activité principale des entreprises (code NAF). L'activité déclarée d'une société peut correspondre à l'un des codes NAF sans pour autant relever de la convention collective du cinéma d'animation. Le champ ainsi étudié, dit du film d'animation, correspond aux activités de production de films d'animation qu'ils soient institutionnels, publicitaires ou cinématographiques.

Au sein de ce champ, le domaine du cinéma d'animation a été identifié à partir de la liste des établissements économiques dont le(s) projet(s) de film bénéficie(nt) de l'accompagnement public au cinéma et à l'image animée. A l'échelle toulousaine, il se fait dans le cadre d'une convention de coopération associant le CNC, l'État, la Région Occitanie et Toulouse Métropole. Ces données d'accompagnement public ont pu être mobilisées auprès des partenaires locaux.

La place du film toulousain d'animation en France

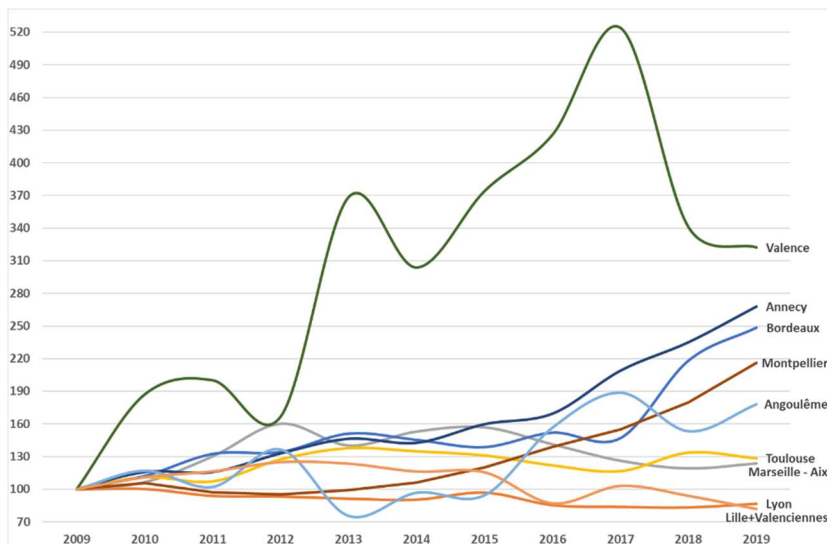
Sur les 699 aires d'attraction des villes (AAV) que compte la France, seules 272 disposent d'emplois salariés privés en films d'animation en 2019. Hors Paris, elles sont huit à compter au moins 350 salariés : Lyon (1 180 postes), Montpellier, Marseille-Aix, Bordeaux (entre 590 et 820 pour chacune d'elles), Angoulême, Lille, Toulouse et Annecy (entre 350 et 470 pour ces dernières).

Compte-tenu du dynamisme de Valence en animation (170 postes et une croissance de plus de 10%/an entre 2009 et 2019), d'une part, et de l'appartenance du site de Valenciennes à Picta Novo (dispositif régional de soutien à la filière en Région Hauts-de-France), le choix a été fait d'apprécier, pour la suite de l'analyse, la dynamique toulousaine de l'emploi dans la filière au regard de ce Panel de dix AAV. Les aires du département du Nord étant toutes les deux des sites relevant de la démarche Picta Novo, elles

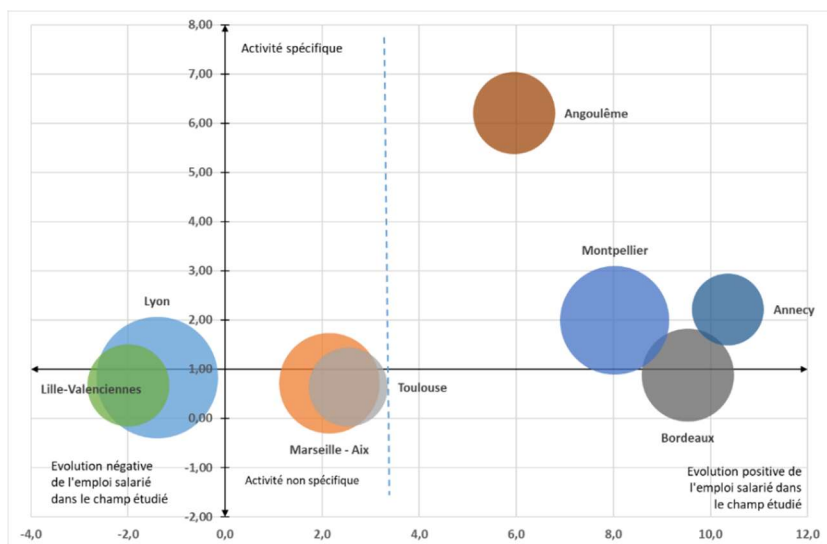
¹² Ces activités comprennent, outre les actions d'enregistrement sonore en studio ou ailleurs, celles de production de matrices sonores originales, celles de leur mise à disposition, de promotion et de distribution, les services qui relèvent de l'édition musicale, c'est-à-dire les activités d'exploitation des droits (copyright) associés aux compositions musicales, de promotion, d'autorisation et d'utilisation de ces compositions dans des enregistrements, à la radio, à la télévision, dans des films, des spectacles, sur des supports imprimés ou dans d'autres médias. Les unités actives dans ce domaine peuvent détenir les droits de propriété intellectuelle ou agir pour le compte de leur détenteur.

seront considérées comme une seule unité pour cette analyse sur le cinéma d'animation. Ce Panel de neuf sites représente un peu plus de la moitié de l'emploi salarié privé de la filière située en province.

Dans ce Panel, Angoulême, Annecy, Montpellier et Valence se distinguent par une spécialisation marquée de l'emploi en cinéma d'animation (indice compris entre 1.32 et 6.20, la spécificité étant avérée quand l'indice est supérieur à 1) à la différence de Toulouse et du binôme Lille-Valenciennes qui présentent les plus faibles niveaux de spécificité (respectivement, 0.64 et 0.67). Bordeaux et Lyon se situent en position intermédiaire (indice de 0.88 pour la première et de 0.83 pour la seconde). Pour ces quatre plus grandes aires de province, il convient d'être conscient, dans l'interprétation de ces moindres niveaux de l'indice de spécificité en matière de cinéma d'animation, du caractère plus diversifié de leur portefeuille d'activités que celui de Montpellier et ceux des aires de taille moyenne considérées.



*Evolution de l'emploi salarié en cinéma d'animation par aires du Panel (base 100 en 2009)
Source : Acooss - Traitement : AUAT*



*Niveaux de spécificité en cinéma d'animation des aires du Panel en 2019
Source : Acooss - Traitement : AUAT
Indications de lecture
Chaque AAV du Panel est représentée par un cercle dont le diamètre est proportionnel à son effectif salarié en cinéma d'animation en 2019 et la position correspond en abscisse à l'évolution en pourcentage de son effectif salarié entre 2009 et 2019 et en ordonnée, à la valeur de son indice de spécificité en 2019.*

Dans ce Panel, l'emploi salarié privé en films d'animation s'est accru sur un rythme annuel moyen de +130 postes/an entre 2009 et 2019, soit +3.1%/an. Dans le même temps, il diminuait de -3% à Paris et de -2.1%/an pour le territoire national pris dans sa globalité. Montpellier et Bordeaux sont les aires qui gagnent le plus d'emplois salariés (+40 postes/an chacune) suivies d'Annecy et d'Angoulême (+20 postes/an), un rythme qui est le double de celui constaté sur Toulouse. Du côté de Lyon comme de Lille-Valenciennes, l'emploi recule de 10 à 20 postes/an entre 2009 et 2019 dans chaque site.

Avec 3.5 salariés par établissement de la filière en moyenne, les entités créatives relevant du champ du film d'animation dans le panel sont de petite taille. A Toulouse, ce ratio est de 3.4. Les valeurs les plus élevées se situent du côté d'Annecy, d'Angoulême et de Montpellier, il est compris entre 8 et 14.

Au sein du champ toulousain du film d'animation, seuls sept opérateurs bénéficient du dispositif public d'accompagnement du cinéma et de l'image animée

Selon une estimation réalisée par l'AUAT en avril 2021, l'AAV de Toulouse compte 78 établissements qui relèvent des cinq grands types d'activités du champ de la production de films d'animation et qui emploient 379 salariés fin 2019. Seuls 2 emploient plus de 60 salariés chacun.

Employeurs toulousains d'au moins 5 salariés dans le champs du film d'animation

Sources : AUAT, Bureau Van Dijk

Nom de l'entreprise	Effectifs salariés au 31/12/2019 (estim. AUAT)	Activité principale déclarée	Code NAF de l'activité principale	Commune
Master Films	entre 65 et 70 postes	Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
TAT (Productions & Studio)	entre 60 et 65 postes	Production de films pour le cinéma	5911C	Toulouse
Avant-Garde Imaging	entre 10 et 15 postes	Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Winamusic		activités d'enregistrement sonore et édition musicale	5920Z	Lavaur
Stop Go	entre 5 et 9 postes	Production de films et de programmes pour la télévision	5911A	Montrabé
Digivision		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
W2P Poduction		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Xbo Films		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Pinkanova		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Spiensapiens		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Anagram Audiovisuel		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Saint-Jory
Zen Multimedia		Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	Toulouse
Corsaires VFX		Production de films et de programmes pour la télévision	5911A	Tournefeuille

Parmi ces différents opérateurs, sept bénéficient de l'accompagnement de l'Etat, du CNC, de la Région Occitanie et de Toulouse Métropole au titre des aides au cinéma et à l'image animée (cf. tableau ci-dessous). Selon les projets, cet accompagnement peut être le fait d'un ou de plusieurs partenaires et se fait dans le cadre d'une convention de coopération signée par ces cinq partenaires.

Ces sept acteurs locaux de l'image animée représentent, toujours selon une estimation de l'AUAT, près de 80 salariés fin 2019 soit plus d'une vingtaine d'emplois supplémentaires en cinq ans. Sur 10 postes de plus, 6 sont le fait de TAT Studio et 3.2 de Xbo Films.

Les types d'activité principale déclarés par les acteurs toulousains du cinéma d'animation qui ont été accompagnés depuis 2016 au titre des aides au cinéma et à l'image animée

Sources : AUAT, CNC, Région Occitanie et Toulouse Métropole

Struture	Code NAF	Type d'activité
Le Lokal	59.11A	Production de films et de programmes pour la télévision
Digiblur		
Xbo Films	59.11B	Production de films institutionnels et publicitaires
Anoki		
TAT (Productions & Studio)	59.11C	Production de films pour le cinéma
La Ménagerie		
Les Affranchis		

De la consultation des comptes annuels et de leurs documents connexes (quand ils sont consultables auprès du greffe du Tribunal de commerce compétent), il ressort parmi ces 7 opérateurs toulousains qu'en matière :

- de chiffre d'affaire, TAT dépasse les 2 millions d'euros suivi du Lokal (entre 0.6 et 0.8) et de Xbo Films et Anoki (entre 0.18 et 0.25 chacun),
- de bilan comptable, TAT Productions approche les 20 millions d'euros, Xbo Films les 2 millions,

- d'immobilisations incorporelles (droits d'auteurs, brevets ...), elles représentent chez TAT Productions et Xbo Films au moins 70% de leur actif comptable.

Sept opérateurs toulousains du cinéma d'animation qui font écosystème

Au sein de ces sept producteurs et studios toulousains les plus actifs en animation, à savoir ceux qui sont accompagnés au titre de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée existant entre l'Etat, le CNC, la Région Occitanie et Toulouse Métropole, peuvent être distingués deux groupes.

Le premier est celui des « créatifs purs » :

- TAT est une société de production (TAT Productions) ainsi qu'un studio d'animation (TAT Studio) spécialisée dans l'animation pour la télévision et le cinéma. Elle est notamment connue pour sa série télévisée d'animation jeunesse « Les As de la jungle ». En 2017, est sorti en salles son premier long-métrage « Les As de la jungle ». Il a été suivi en 2019 par un deuxième long-métrage, « Terra Willy ». TAT Production a actuellement quatre nouvelles productions en cours de développement : « Pil », « Argonautes », « Les As de la jungle » et « Pets on a train ».
- Xbo films est une structure de production de films de création, qu'il s'agisse de séries d'animation (« Kiwi » notamment), mais aussi de court-métrages diffusés sur des chaînes nationales. Pour ses projets en animation traditionnelle, Xbo Films travaille avec le studio La Ménagerie basé à Tournefeuille, et avec le studio Les Affranchis. Pour les projets mobilisant d'autres techniques (stop motion, volume et sable sous caméra, papier découpé, gravure...), Xbo Films travaille dans le cadre de coproductions avec des sociétés comme Les films d'Ici, Double Mètre Animation, TS Productions, La Luna, les Films de l'Arlequin, Maur Films et Balance Films.... Xbo films produit et développe également des documentaires aux formats divers, allant du documentaire de création TV au court-métrage en passant par le documentaire animé ou la création de spectacle vivant.
- La Ménagerie est un collectif d'artistes et de techniciens avec le désir de créer des films et d'en transmettre les techniques au plus grand nombre. La Ménagerie repose sur une structure associative aujourd'hui implantée au sein de l'Usine, Centre national des arts de la rue et de l'espace public, à Tournefeuille, près de Toulouse. Au-delà de l'accueil de tournages professionnels de films d'animation, elle développe ses projets de médiation culturelle auprès des enfants en matière d'éducation à l'image animée et de création de films. La Ménagerie délivre aussi des formations d'initiation aux techniques de stop-motion auprès d'animateurs socio-culturels, de personnels éducatifs, ou de toute personne désireuse de savoir les utiliser dans un cadre personnel, ludique, ou de transmission. Reconnue par le CNC comme lieu de résidence d'animation traditionnelle, elle peut à ce titre accueillir et accompagner de jeunes auteurs-réalisateurs. Son savoir-faire dans l'image animée l'amène aussi à intervenir en matière de création de spectacles mais aussi de montage d'exposition autour de films qu'elle tourne. Enfin, La Ménagerie a développé ses propres outils numériques, notamment pour la création de films en stop motion avec son ordinateur et sa webcam.
- Les Affranchis qui est une structure associant les Toulousains Anoki, Xbo Films et le Parisien Melting Productions.

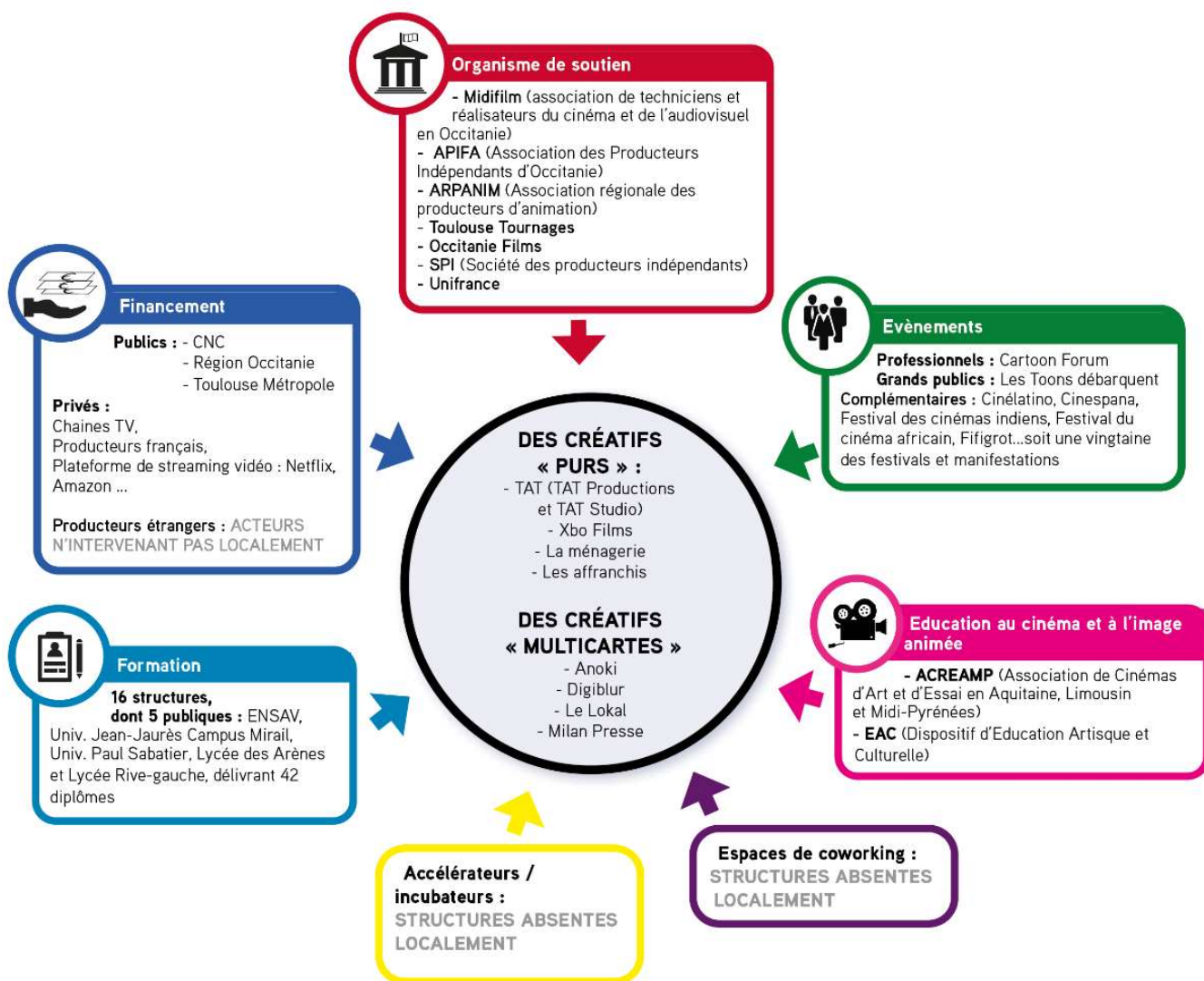
Le second groupe de studios est celui **des créatifs « multcartes »** :

- Anoki est une structure productrice de films et de contenus audiovisuels dont l'activité se décline en la réalisation, d'une part, de films de communication *corporate* avec des clients publics et privés et d'autre part, de films de création (films en prise en de vues réelles et films d'animation) pour la télévision et les plateformes. En animation, Anoki produit des formats courts destinés à la télévision.
- Le Lokal est une société de production et post-production audiovisuelle qui intervient pour une part importante de son activité dans la réalisation de documentaires mais aussi en production déléguée et exécutive, en communication audiovisuelle, dans les services de captation et de postproduction, et dans le court-métrage de fiction et d'animation.
- Digiblur est un studio de production spécialisé en animation 3D et images de synthèse qui intervient autant dans le film de commande (institutionnel et privé) que dans la réalisation de créations à destination des chaînes de télévision ou du cinéma.
- Milan Presse est une maison d'édition et groupe de presse français d'origine toulousaine qui réalise des contenus audiovisuels et en particulier la série d'animation « 1 jour 1 question » en partenariat avec Anoki et Le Lokal.

Parmi ces structures toulousaines, TAT occupe une place particulière compte-tenu du développement de ses productions et de leur diffusion aux plans national comme international. De par leurs productions diffusées par les chaînes nationales (France Télévisions, Canal+, Arte) et vendues pour certaines à l'étranger (« Kiwi » en particulier), Xbo Films et La Ménagerie bénéficient d'une reconnaissance certaine. Selon le mot d'un studio, TAT est une locomotive toulousaine parmi des studios plus « roseaux ». Pour la plupart, qu'ils soient « *pure player* » ou pas, ces structures sont reconnues par leurs pairs et par les diffuseurs. De leurs propres aveux, il s'agit de sociétés, qui même si elles sont petites, sont structurées et en capacité d'aimer des projets d'animation. Ces studios se connaissent, échangent, se fédèrent, et peuvent travailler ensemble à l'occasion.

Les spécificités de chacun de ces producteurs et studios font que l'ensemble des corps de métier de l'animation sont présents dans la métropole toulousaine . Ces employeurs peuvent aussi mobiliser les graphistes et animateurs issus de l'offre de formation locale qui s'est développée ces dernières années avec les écoles d'arts appliqués qui ont fait évoluer leur offre et l'installation d'écoles dédiés à l'animation et au jeu vidéo.

Pour se développer, ces producteurs et studios peuvent compter sur l'accompagnement de partenaires publics comme privés. Au titre des premiers, peuvent être cités le CNC, la Région Occitanie et Toulouse Métropole qui interviennent de façon coordonnée dans le cadre d'une convention de coopération d'aide au cinéma et à l'image animée. En matière de financeurs privés, les studios toulousains bénéficient de l'appui des chaînes de télévision et diffuseurs nationaux (France Télévisions, Canal+, Arte), des sociétés de production françaises et bientôt des plateformes de streaming vidéo (Netflix, Amazon...) avec l'obligation qui leur est faite de financement de la création audiovisuelle nationale à partir du second semestre 2021. **Jusqu'à présent, les producteurs étrangers n'interviennent pas dans le financement des projets d'animation toulousains ; ce qui est d'ordinaire le cas pour la plupart des dossiers d'animation nationaux** .



Avec l'appui de ces différents financeurs, les producteurs et studios toulousains cherchent essentiellement à développer leur catalogue de productions et donc de droits d'auteurs. **Il s'agit d'une démarche patrimoniale qui distingue les structures toulousaines de leurs homologues** implantés dans d'autres sites au niveau national comme ceux du Pôle Magelis à Angoulême, ou à la Cartoucherie à Valence dont le modèle économique repose d'abord sur la prestation pour des structures extérieures à leur territoire, souvent parisiennes. Ce mode de fonctionnement est plus générateur d'emplois en local mais la richesse produite échappe au territoire puisqu'elle revient au donneur d'ordre extérieur.

Dans la métropole toulousaine, sont donc rassemblés des compétences, du capital et une volonté de « faire de l'animation » sur place dont les différents opérateurs se connaissent, échangent, se fédèrent et peuvent travailler ensemble à l'occasion. En outre, la plupart de ces sociétés et de ces studios toulousains partage une conception patrimoniale de leur modèle économique.

L'écosystème en atouts, faiblesses, opportunités et menaces

La réalisation d'entretiens auprès des principaux responsables des sociétés de production et de trois écoles d'arts plus particulièrement actives en matière de cinéma d'animation et de jeu vidéo¹³ ont permis de mieux identifier les forces et faiblesse de l'écosystème toulousain du cinéma d'animation ainsi que les grands atouts et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. En aidant à formaliser les points positifs et négatifs et à identifier les facteurs de son environnement pouvant influencer favorablement ou défavorablement sur le bon développement de cet écosystème entrepreneurial, cette analyse est de nature à réduire les incertitudes et à affiner (voire évaluer) la stratégie envisagée.

6 atouts

Un écosystème déjà constitué en grande partie

- deux « *pure players* » et des « multiscartes »,
- un studio « locomotive » et des studios « roseaux »,
- des studios qui se connaissent, échangent, se fédèrent, et peuvent travailler ensemble à l'occasion,
- des sociétés, qui même si elles sont petites, sont structurées et en capacité d'aimer des projets,
- des studios reconnus par leurs pairs et par les diffuseurs,
- l'ensemble des corps de métier de l'animation sont présents,
- des écoles qui se sont installées ces dernières années et qui forment de futurs graphistes et animateurs.

Le soutien de Toulouse Métropole et de la Région Occitanie formalisé, en particulier par le fonds de soutien au cinéma et à l'image animée.

L'accueil d'un événement professionnel d'envergure européenne avec le Cartoon Forum qui permet d'accueillir à Toulouse tous les décideurs de l'animation européenne et assure une grosse visibilité aux studios de Toulouse et sa région.

Le secteur de l'image animée est tendanciellement bien orienté sachant qu'il se distingue par :

- Une large place dans les programmations des chaînes nationales,
- Un rayonnement à l'international (doublement de la part des programmes exportés, premier genre audiovisuel à l'exportation avec 40,6 % des flux totaux)¹⁴,
- Un dynamisme de l'emploi qui s'est accru de près de 50% en une décennie pour s'établir à 7 500 salariés depuis 2017¹⁵.

L'image positive de Toulouse et de sa région en matière de qualité de vie.

3 faiblesses

Un tissu professionnel de l'animation toulousaine qui reste encore étroit

- Trop peu d'acteurs « qui marchent » pour assurer assez de volume de travail en continu pour disposer d'un volant de talents sur place suffisant pour répondre aux lancements des productions, attirer des talents sur Toulouse, les convaincre de s'y installer dans la durée, garder ceux déjà présents, et rendre plus visible la place de l'animation toulousaine,
- Il n'y a pas eu récemment un ou deux nouveaux studios dont le projet ait été retenu par les diffuseurs et qui soit passé en production,
- « Il n'y a qu'un seul TAT actuellement »,

¹³ La listes des personnes rencontrées est détaillée dans l'annexe 3.

¹⁴ « Le marché de l'animation en 2019 », les études du CNC, CNC, juin 2020

¹⁵ « L'emploi dans la production de films d'animation, édition 2020 », Audiens, novembre 2020

- Un recours à l'intermittence dans l'image animée qui est structurellement important, d'autant plus qu'à Toulouse, le tissu des studios est encore étroit.

Un modèle économique patrimonial spécifique de développement de l'animation toulousaine

Beaucoup plus créateur de valeur ajoutée pour l'entité locale que d'emplois qu'une activité exclusivement basée sur la prestation, ce mode de fonctionnement présente l'inconvénient de l'être beaucoup moins en matière d'emplois.

Des accompagnements des collectivités locales encore perfectibles

- La communication des collectivités locales sur les succès toulousains de l'animation est inégale. C'est effectif pour Toulouse Métropole, beaucoup moins pour la Région et assez peu pour le Conseil Départemental,
- Une politique régionale qui gagnerait à être plus structurante pour la filière (alignement sur ce que font les plus « agressives », augmentation des crédits alloués, mise en place d'aides à la structure et autres contrats d'objectifs ...),
- Un calendrier du Fonds métropolitain à davantage ajuster au rythme des studios.

Certaines aménités toulousaines pour l'attractivité des acteurs de la filière

- Une offre culturelle toulousaine qui peut manquer de visibilité du fait de son éclatement et de l'absence de structures et d'évènements grands publics différenciant d'envergure nationale et européenne.
- L'absence de desserte TGV,
- La cherté de l'immobilier toulousain en locaux comme en logements,
- Une image de Toulouse qui rime encore trop souvent avec l'aéronautique pour certains acteurs de la filière du cinéma d'animation hors de la région toulousaine.

Des menaces diffuses

Des régions à la politique d'accompagnement à la filière plus « agressives » : politiques plus ciblées, avec des moyens supérieurs, des aides à la structure ...

Encore pour certains acteurs institutionnels, une mauvaise connaissance du fonctionnement de la filière pour laquelle le « retour sur investissement » dans les studios et les projets d'animation est relativement long (entre 5 et 10 ans dans le cas de TAT par exemple)

La tendance à l'éclatement des financements faisant qu'il y a moins d'argent alloué par projet de la part des diffuseurs traditionnels

Devenir d'abord un sous-traitant aux dépens de ses propres productions

Les risques du développement inhérent à toute création d'œuvre en cinéma d'animation : coût de développement (en temps et en argent) d'un projet d'animation, arriver à financer son développement, tenir la montée en cadence pour TAT, surmonter l'échec d'un projet qui ne passe pas en fabrication...

Des opportunités à saisir

Savoir être attractif :

- Capturer le « désir de province et de sud des Parisiens »,
- Des structures parisiennes qui pourraient envisager d'ouvrir une antenne en région et en particulier à Toulouse.

Faire de la prestation pour monter en compétence, grandir et financer plus facilement des projets « maison ».

L'arrivée des plateformes de streaming vidéo dans le courant du second semestre 2021 pour le financement des projets : d'abord une opportunité pour les studios déjà installés mais aussi dans un second temps pour ceux qui y aspirent.

Le projet de Cité des Arts comme :

- site totem de l'écosystème toulousain des ICC en général et de l'image animée en particulier,
- lieu de *coworking*, de rassemblement, croisement des talents,
- pépinière d'entreprises.

Quelques enjeux pour le développement de l'écosystème

De cette approche en atouts, faiblesses, menaces et opportunités de l'écosystème toulousain du cinéma d'animation, ressortent 6 grands enjeux principaux indissociables à prendre en compte dans la définition de la stratégie globale de développement de la filière :

› **Faire grandir le tissu des studios** en attirant des structures « extérieures », en soutenant la création d'entreprises, en faisant de la prestation, avec le « débloquage » en production d'un projet en développement suite à son achat par un diffuseur.

› **Conserver la singularité patrimoniale du modèle toulousain** de l'image animée.

› **Continuer à montrer que l'animation peut se faire en province et pas seulement pour de la prestation.**

› **Se doter d'un outil de développement de la filière comme la Cité des Arts.**

› **S'inspirer de « modèles » nationaux** (les pôles autour d'Angoulême, de Valence et Pictanovo dans la région Hauts-de-France) pour voir ce qui peut être envisagé sur Toulouse et qui soit assez spécifique pour :

- Le montage et la réalisation du projet de Cité des arts,
- Faire évoluer l'accompagnement des collectivités locales pour accélérer la structuration de la filière,
- Jouer la carte de la structuration et du développement de la filière (moyens, communication, réseau ...)

› **Travailler certaines aménités toulousaines négatives pour l'attractivité des acteurs de la filière (et tous les autres) :**

- La desserte TGV,
- Le coût de l'immobilier,
- La lisibilité de l'offre culturelle,
- Le fait qu'il y ait peu voire pas de structures et d'évènements grands publics différenciant d'envergure nationale et européenne.

Accompagnement public apporté aux œuvres et acteurs toulousains du cinéma et de l'image animée

Soutien à la création, la production et la distribution

Des dispositifs régionaux et métropolitains complémentaires

La région Occitanie et Toulouse Métropole accordent un soutien sélectif à la création audiovisuelle. Leur intervention se fait dans le cadre de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée qui les lie avec l'Etat et le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC). Sur leurs territoires d'intervention respectifs, ces deux collectivités locales entendent ainsi soutenir et renforcer la filière audiovisuelle et sa structuration, favoriser l'émergence de talents, l'accueil et la localisation de tournages générateurs d'emplois et de compétences locales.

La Région Occitanie accompagne quatre formats d'œuvres : le court et le long-métrage, l'œuvre audiovisuelle destinée à la diffusion TV et web ainsi que l'œuvre de narration spécifique faisant appel à des technologies innovantes (réalité virtuelle, réalité augmentée, œuvre transmédia). Ce soutien peut concerner les projets qu'ils soient au stade du développement, du pilote ou de la maquette, de la production et de la diffusion sauf pour le court-métrage, les phases de production et de diffusion sont accompagnées. Par ailleurs, le projet doit présenter au moins deux conditions d'éligibilité sur les quatre suivantes :

- Le réalisateur ou la réalisatrice principale peut attester d'un parcours professionnel en lien avec l'Occitanie ;
- Il s'agit d'œuvre :
 - documentaire qui présente un lien culturel évident avec la région Occitanie (caractéristiques culturelles, historiques, sociales, spécificités géographiques ou économiques du territoire) ;
 - d'animation à réaliser au moins en partie en Occitanie ;
 - de fiction à tourner au moins à un pourcentage donné en Occitanie (80% pour les courts, 40 pour les longs, au moins en partie pour les œuvres audiovisuelles...) ;
- L'entreprise de production déléguée est établie en Occitanie ;
- Le projet a un recours significatif à des compétences artistiques et techniques établies en Occitanie. Il sera principalement tenu compte des trois premiers postes du devis-type (Droits artistiques, Personnel, Interprétation) lors du dépôt de la demande (devis prévisionnel) puis lors de la demande de versement de l'aide (coût définitif du projet).

Ce quatrième critère n'entre en ligne de compte que pour les projets en production et ne concerne pas la réalisation de courts-métrages.

Quant aux projets en phase de diffusion, ils sont éligibles s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir sollicité une aide de la Région Occitanie durant la phase de développement ou de production ;
- Avoir été achevée dans les 24 mois précédant la demande d'aide ;
- Avoir été sélectionnée par une manifestation professionnelle reconnue (en priorité par un festival classé par le CNC en catégorie 1).

Parmi les différents projets en phase de développement accompagnés par la Région Occitanie, l'AUAT a distingué ceux qui avaient un rapport évident avec Toulouse et son aire d'attraction.

Concernant Toulouse Métropole, son soutien a commencé en 2019 et est plus sélectif. Dans le cadre d'un fonds métropolitain dédié, cet accompagnement ne concerne que le court et long métrage relevant du genre de l'animation et du documentaire ainsi que des œuvres audiovisuelles relevant du documentaire de création et d'animation télévisée. En matière de projets soutenus, n'est éligible que la phase de production et est conditionnée au respect d'au moins deux des quatre critères suivants :

- le ou les scénaristes et/ou réalisateurs du projet ont leur résidence principale dans le territoire

- le ou les producteurs, coproducteurs délégués disposent d'un établissement stable au moment du versement de l'aide sur le territoire,
- le projet justifie d'un lien culturel ou géographique avec le territoire, soit par son scénario soit par sa mise en œuvre,
- la production fasse un recours significatif à des compétences artistiques et techniques locales, en matière d'emploi, de la préparation du film à l'achèvement de sa fabrication.

Les projets soutenus

Entre 2016 et 2020, la production de 239 œuvres de cinéma et d'image animée a été accompagnée par la région Occitanie et Toulouse Métropole¹⁶.

Le genre **documentaire** représente 6 cas sur 10 des projets soutenus. Il s'agit très majoritairement d'unitaires¹⁷ destinés à la télévision. Avec une moyenne de 23 dossiers retenus, c'est le seul format documentaire pour lequel il y ait des demandes d'accompagnement déposées chaque année. Le montant moyen d'accompagnement de ces unitaires est de 15 500 € par projet de la part de la région Occitanie et Toulouse Métropole. Le nombre de projets soutenus a peu évolué : 26 en 2016 et 29 en 2020 pour un total de 88 sur la période. Le niveau de soutien s'est par contre accru de 10 300 €/projet en 2016 à 17 700 en 2020. **En matière de sociétés bénéficiaires des soutiens régionaux et métropolitains, peuvent en particulier être citées Le Lokal Production (19 projets entre 2016 et 2020), France THM Productions, Les Films du Sud, Les Films Figures Libres (9 chacune), Les Zooms Verts et Xbo Films (6 pour ces deux dernières) .**

Le **cinéma d'animation** représente un quart des œuvres accompagnées. Les formats accompagnés sont d'abord les séries, les courts et longs-métrages (plus du tiers des projets d'animation pour les 2 premiers formats et presque 1 sur 5 pour le troisième). En moyenne, les subventions accordées par projet sont de 26 000 € pour une série, de 17 000 € pour un court-métrage et de 113 000 € pour un long-métrage.

Depuis 2018, le nombre de séries accompagnées est passé de 6 à 2. Le montant moyen des soutiens a peu évolué sur la période. Quant aux courts-métrages accompagnés, leur nombre est passé de 4 à 7 sur la période et la subvention globale accordée en moyenne au projet s'est accrue de 6 900€ pour s'établir à 24 100 € en 2020. En matière de long-métrage, entre 2 et 4 projets par an sont aidés et leur montant moyen de subventionnement par projet a augmenté de moitié pour s'établir à presque 120 000€ en 2020. **Parmi les 10 sociétés soutenues sur la période, seules TAT Productions et Xbo Films l'ont été au titre de formats courts (séries et courts-métrages notamment) et longs-métrages. Anoki, Melting Productions et Milan Presse le sont en raison de leurs œuvres de format court (série, unitaire, court-métrage et web).**

Enfin, cinq ne l'ont été en animation que sur un type de format : le court-métrage pour le Lokal Production et Stank et l'animation web pour pour Tiny Planet¹⁸ et Novelab Audiogaming¹⁹.

¹⁶ Il n'a pas été possible de mobiliser, à une échelle infra-régionale, les données relatives à l'accompagnement au cinéma et à l'image animée effectué par le CNC.

¹⁷ Selon la définition du CNC : « un unitaire est une fiction unique ou composée de deux parties dont l'histoire est bouclée. »

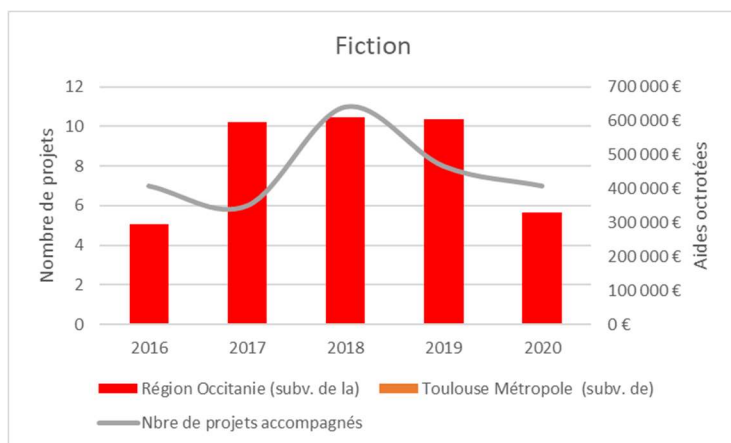
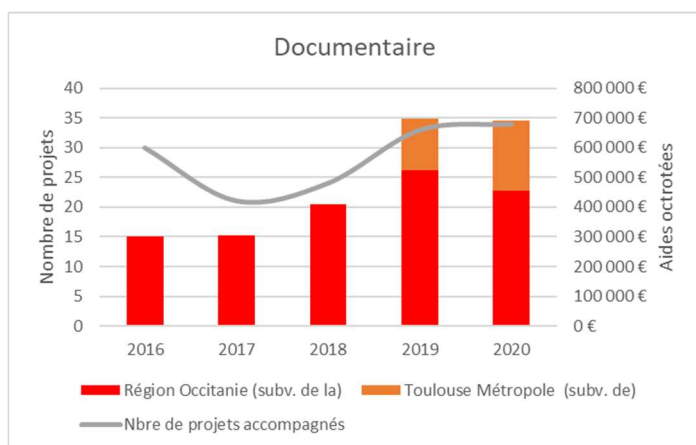
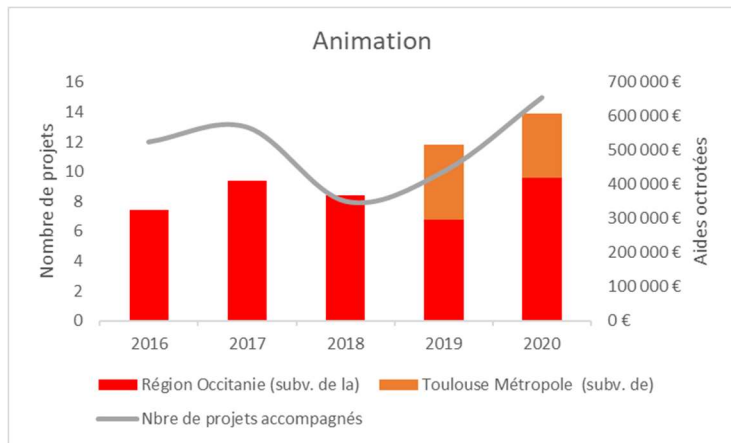
¹⁸ Stank est une structure basée à Brest et Tiny Planet à Niort. Toutes les deux, elles ont eu un de leurs projets qui ont été accompagnés par la Région Occitanie dans la mesure où il présentait au moins deux conditions d'éligibilité sur les quatre possibles.

¹⁹ Etablie à Toulouse depuis 2009, la société est spécialisée dans les outils interactifs et audio pour le cinéma, la télévision, l'animation et les jeux vidéo, et dans la création d'expériences interactives. Son activité principale au sens de la NAF étant la programmation informatique (code 62.01Z), elle ne relève pas au sens strict du champ de la production de films d'animation bien qu'elle bénéficie d'accompagnements publics au titre du cinéma et de l'image animée. Elle illustre une limite de l'approche par codes d'activité économique.

Quant à la **fiction**, elle a concerné 16% de l'ensemble des projets soutenus qui ont été à parité des courts et des longs-métrages. Pour chacun des deux formats, trois projets par an ont été soutenus. Les courts sont accompagnés à hauteur de 21 000 € par projet et les longs- métrages de 120 000€. Une quinzaine de sociétés a été accompagnée pour le court et une douzaine pour le long-métrage. Chacune a déposé un dossier sur la période.

Evolution de l'accompagnement régional et métropolitain au cinéma et à l'image animée de 2016 à 2020

Sources : Région Occitanie et Toulouse Métropole – Traitement : AUAT



Le montant moyen accordé pour un court-métrage s'est accru de 7 500€ par projet s'établissant à presque 25 000€ en 2020. La hausse a été beaucoup plus modérée pour les longs-métrages : + 12 500€ soit 132 500 €/projet en 2019²⁰.

Entre 2016 et 2020, ce soutien local a mobilisé à peu près autant de volumes financiers cumulés pour les projets d'animation (2.23 millions €), de documentaires (2.406 millions €), que de fiction (2.433 millions €). Sur la période, le documentaire est le genre dont l'accompagnement régional et métropolitain a le plus augmenté (passant de 301,3 à 691,4 K€) suivi de l'animation (de 324 à 609K€). Concernant les œuvres de fiction, la hausse s'est révélée beaucoup plus modérée (de 296 à 330 K€). De 2016 à 2019, les aides accordées pour ce genre ont doublé avant de revenir presque à leur niveau initial avec la crise sanitaire. En animation, le soutien local a presque doublé sur la période sachant que les projets longs-métrages représentent la moitié des montants accordés suivis de ceux de formats courts et de séries TV (21% et 23% des montants).

²⁰ Ce ratio n'a pas été calculé pour 2020 compte-tenu du fort impact de la crise sanitaire sur la production de ce format.

Patrimoine cinématographique

Sur le territoire métropolitain, le CNC, la Région Occitanie et Toulouse Métropole accompagnent l'action de La Cinémathèque de Toulouse sous forme d'aides au fonctionnement et à la programmation (festival et cinémas de plein air l'été) ainsi que par la mise à disposition de la Cinémathèque des bâtiments et équipements. En 2019, la Cinémathèque a ainsi reçu de ces trois financeurs 1.7 million d'euros pour l'année 2019.

Export, promotion et événements professionnels

Export

Concernant le CNC, aucune société de production basée à Toulouse n'a récemment bénéficié d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs d'aide à la promotion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques à l'étranger. En effet, les bénéficiaires de ces aides sont principalement des sociétés de ventes à l'international qui ont acquis les droits d'exploitation des œuvres à l'étranger auprès des sociétés de production. Rares sont les sociétés de production installées en région qui assurent elles-mêmes la vente de leurs œuvres à l'international. Pour autant, certaines sociétés de production basées à Toulouse ont produit des œuvres qui ont bénéficié de ces aides, lesquelles ont été versées aux sociétés en charge de leur vente à l'international. C'est le cas par exemple de TAT Production qui a produit la série d'animation « Les as de la jungle » vendue à l'étranger par PGS Entertainment et le long métrage éponyme exporté par Société nouvelle de distribution (SND Groupe M6).

Promotion

Au moyen d'une aide forfaitaire de 2 500 € par société, sachant que ne sont concernées que les structures les plus actives, la Région Occitanie accompagne la présence de structures de production toulousaines à trois événements professionnels internationaux :

- le Festival de Cannes pour le cinéma,
- le Festival international du film d'animation d'Annecy,
- le Festival international du documentaire de création de La Rochelle.

En 2018, la Région a ainsi aidé 7 structures pour un montant global de 17 500 € : Xbo Films, Anoki, Le Lokal Production, TAT Productions, Les films figures libres, Georama TV, Les films de l'autre cougar. En 2019, seules 4 structures ont été accompagnées pour un volume d'ensemble de 10 000€ : TAT Productions, Georama TV, Les films de l'autre cougar et France THM. Pour 2020, ces données ne sont pas disponibles en raison du caractère assez particulier de cette année pour la filière.

Du côté de Toulouse Métropole, les actions de promotion sont en particulier du ressort du Bureau d'accueil des tournages « Toulouse tournages » qui, au sein de l'Agence d'attractivité « Toulouse @ tout », mène deux grands type d'actions en matière de promotion. La première consiste en un rôle de soutien et de conseil auprès des équipes audiovisuelles intervenant sur le territoire métropolitain :

- accompagnement gratuit des équipes techniques tout au long de la préparation du tournage,
- gestion des demandes d'autorisations de tournage dans les rues et les sites publics et gestion des demandes d'interventions techniques concernant le stationnement, la réglementation de la circulation, le mobilier urbain, l'éclairage public, l'électricité...
- mise en relation de la production avec les techniciens, artistes et figurants présents localement.

Le deuxième type d'intervention est celui d'un rôle de représentation de la Métropole, de son territoire et de sa filière audiovisuelle. En 2019, « Toulouse tournages » a ainsi réalisé les actions de promotion suivantes :

- Participation aux salons des tournages à Paris et promotion de la Ville auprès des professionnels,
- Participation au Festival TV de Luchon,
- Eductour dans le cadre du Festival des Cinémas indiens,
- Présentation du Bureau auprès des étudiants (production) de l'ENSAV,
- Présentation du Bureau aux professionnels dans le cadre de Cinélatino,
- Participation au Festival de Cannes sur le stand Film France,
- Participation au Festival TV de La Rochelle,
- Présentation du Bureau aux professionnels dans le cadre de Cinespaña.

Evènements professionnels

La Région, la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et le CNC accompagnent :

- Des acteurs structurants de la filière audiovisuelle comme Midifilm (association de techniciens et réalisateurs du cinéma et de l'audiovisuel en Occitanie), l'APIFA (Association des Producteurs Indépendants d'Occitanie), l'ARPANIM (Association régionale des producteurs d'animation) et Occitanie Films.
- Une manifestation majeure : le « Cartoon Forum ».

En 2019, la Ville de Toulouse a ainsi accueilli en 2019 la 30^e édition du Cartoon Forum qui est la plateforme de co-production dédiée aux séries d'animation européennes. 85 projets provenant de 24 pays ont été présentés aux participants venant de 39 pays, avec la présence de plus de 1000 producteurs, investisseurs, diffuseurs, acheteurs et nouvelles plateformes telles que Netflix, WarnerMedia, Hopster TV ou Playkids, entre autres.

La diffusion culturelle et le développement des publics

« Les Toons débarquent ! » en animation ...

En parallèle du Cartoon Forum, le Festival « Les Toons débarquent ! » est une proposition pour le grand public, organisée par Xbo Films et le Cartoon Forum à l'initiative de la Mairie de Toulouse, en partenariat avec la Région Occitanie. L'objectif porte sur une sensibilisation et une découverte des différentes techniques d'animation, développées par des structures toulousaines. Dans ce cadre, outre des séances organisées en plein air, ce sont surtout des séances scolaires dédiées aux classes de CE1 et CE2 qui permettent de découvrir la richesse et le talent des créateurs locaux, mais également de comprendre l'envers du décor des créations et leur rayonnement à l'international (TAT Productions, Xbo Films...). En 2019, le Festival « Les Toons débarquent ! » a été accompagné à hauteur de 12 000€ par la Ville de Toulouse.

... et près d'une vingtaine d'autres évènements cinéma grand public

Sur le territoire de Toulouse Métropole, est organisé un certain nombre de festivals et manifestations professionnelles dans le champ de la programmation cinématographique qui permettent de valoriser les opérateurs toulousains. La Région, la Mairie de Toulouse et le CNC financent conjointement un certain nombre de festivals et de manifestations professionnelles qui se déroulent sur le territoire métropolitain et dans le reste de l'aire d'attraction toulousaine.

Festival/Manifestation	Structure porteuse
Festival International du Film Grolandais de Toulouse	A coté
Cinespaña	Afich
Festival de Cinéma Africain	Afripclap
Cinélatino	ARCALT
En écho au festival Films Femmes Afrique	Ciné Palabres
Rencontres du cinéma italien	Cinéma Paradisio
Histoires de cinéma + ciné concert	Cinémathèque de Toulouse
Cinéma en plein air	Cinémathèque de Toulouse
Ciné Palestine	Compagnie Ici, Là-Bas et Ailleurs (Cilba)
Des images aux mots	DIAM
Corrida Audiovisuelle	ENSAV
Festival des cinémas Indiens	Saison indienne
Tomorrow Stories	Les storygraphes
Faïtes de l'image	Les vidéophages
Les Toons débarquent	Xbo Films & Cartoon Forum
Festival Concours de courts	Réseau Com
Festival Séquence Court métrage	Séquence
Made in Asia	Tchin-tchine
Les rencontres Traverse Vidéo	Traverse Vidéo

Des structures dédiées de diffusion cinématographique

L'ACREAMP est une association qui regroupe près de 80 cinémas Art et Essai en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine. Son objectif est de soutenir la diffusion des œuvres Art et Essai. Elle accompagne les salles du réseau dans leur travail de programmation et d'animation, dans un souci de diversité. Elle est financée conjointement par l'Etat, le CNC et les Régions Occitanie et en Nouvelle Aquitaine.

La Ville de Toulouse soutient de son côté les salles et les cinémas itinérants. Les cinémas toulousains ABC et Le Cratère ont été accompagnés dans ce cadre en 2019.

Les démarches d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. La Région, la Mairie de Toulouse et le CNC accompagnent chacun ces démarches d'EAC dans l'aire d'attraction toulousaine.

Dans le temps scolaire, la Ville de Toulouse soutient ainsi fortement la coordination locale du dispositif national « École et Cinéma » par le cinéma l'ABC. Des ateliers de découverte et d'éducation à l'image sont aussi soutenus dans le cadre du dispositif municipal « Passeport pour l'art ».

En dehors du temps scolaire, la Ville de Toulouse encourage les salles de cinéma à proposer des programmes destinés au jeune public. En 2019, ont été soutenues trois associations :

- La Trame pour son projet « Clin d'œil » destiné aux publics adultes des quartiers prioritaires en élargissant l'offre de cinéma pour les publics issus des quartiers prioritaires.
- Karavan pour son projet « Sous les Toiles » qui consiste en un rendez-vous annuel des habitants du quartier Politique de la Ville Empalot pour partager un moment convivial autour d'un pique-nique, de rencontres en attendant la projection d'un film en plein air.
- Alter Image pour son projet « En interaction entre l'individuel et le collectif » qui s'organise sur la base d'ateliers artistiques et photographiques destinés aux jeunes et seniors autour des thématiques que les artistes associés traitent et interrogent eux-mêmes : identité, mémoire, traces, territoires... tout en l'adaptant aux spécificités du public, aux projets en construction, innovants et expérimentaux.

Annexes

Annexe 1 : Libellés NAF rév. 2 relevant des industries créatives

Industries créatives	Domaine d'activité	Secteur	Intitulé NAF rév.2
Industries culturelles	Performances artistiques	Musique	Enregistrement sonore et édition musicale
		Arts	Arts du spectacle vivant
			Création artistique relevant des arts plastiques
			Autre création artistique
		Soutien & gestion	Activités de soutien au spectacle vivant
	Gestion de salles de spectacles		
	Formation	Enseignement culturel	
		Edition de livre et de presse	Edition
	Édition de journaux		
	Édition de revues et périodiques		
	Autres activités d'édition		
	Audiovisuel	Agence de presse	Activités des agences de presse
			Cinéma
		Distribution de films cinématographiques	
		Télévision	Production de films et de programmes pour la télévision
			Édition de chaînes généralistes
			Édition de chaînes thématiques
		Radio	Édition et diffusion de programmes radio
		Post-prod	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
		Photographie	Activités photographiques
Edition		Édition et distribution vidéo	
Communication	Production de films institutionnels et publicitaires		
Industries de contenu	Multimédia		Édition de jeux électroniques
			Édition de logiciels système et de réseau
			Édition de logiciels outils de développement et de langages
			Édition de logiciels applicatifs
			Programmation informatique
			Autres activités informatiques
	Architecture	Activités d'architecture	
	Mode textile		Fabrication de vêtements de dessus
			Fabrication de vêtements en cuir
			Fabrication de vêtements de travail
			Fabrication de vêtements de dessous
			Fabrication d'autres vêtements et accessoires
			Fabrication d'articles en fourrure
			Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie
			Fabrication de chaussures
	Artisanat d'Art	Ameublement	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
			Fabrication de meubles de cuisine
			Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
			Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
		Joaillerie	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
			Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
		Musique	Fabrication d'instruments de musique
	Feronnerie	Fabrication de coutellerie	
		Fabrication de serrures et de ferrures	
	Industries de communication	Design	Activités spécialisées de design
		Publicité	Régie publicitaire de médias
			Activités des agences de publicité

Annexe 2 : Libellés PCS des professions créatives culturelle

Libellé	Code PCS
Artisans de l'ameublement	214a
Artisans d'art	214e
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	227a
Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés	227d
Architectes libéraux	312f
Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)	352a
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	352b
Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)	353a
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles	353b
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	353c
Artistes plasticiens	354a
Artistes de la musique et du chant	354b
Artistes dramatiques	354c
Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	354d
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	354g
Cadres de la publicité	375a
Cadres des relations publiques et de la communication	375b
Architectes salariés	382b
Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)	464a
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)	465a
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)	465b
Photographes (indépendants et salariés)	465c
Dessinateurs en bâtiment, travaux publics	472a
Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition	476a
Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques	627e
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton)	627f
Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main	637a
Ouvriers d'art	637b
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels	637c
Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition	675c

Annexe 3 : Acteurs de l'écosystème toulousain du cinéma d'animation rencontrés

Cinéma d'animation

Philippe AUSSEL, Producteur au Lokal, Président de l'Association des Producteurs Indépendants de la Filière Audiovisuelle en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (APIFA PM)

Luc CAMILLI, Producteur à Xbo Films, aux Affranchis, à La Ménagerie

Stéphane MARGAIL, Directeur de TAT Studio

Marie REGIS, Productrice à Anoki et aux Affranchis

Jean-François TOSTI, Directeur de TAT Productions, Président de l'Association Régionale des Producteurs d'Animation (ARPAAnim)

Enseignement

Mélanie AURY, Service Admissions, e-artsup Toulouse

Nathalie CUENCA, Directrice adjointe de Studio M Toulouse

Bérengère DASTARAC, Directrice, e-artsup Toulouse

Damien HAMPARTZOUNIAN, Directeur et Chef d'établissement, Ynov Campus Toulouse

Géraldine LE CAER, Directrice des opérations, Ynov Campus Toulouse

François PROVENSAL, Enseignant, Studio M Toulouse

Romain RAINAUD, Enseignant, Studio M Toulouse

Pour aller plus loin

« L'emploi dans la production de films d'animation », Audiens, novembre 2020

« Le marché de l'animation en 2019 », Centre National du Cinéma et de l'image animée, juin 2020

« 3^e Panorama des Industries Culturelles et Créatives en France, L'économie mosaïque », France Créative et EY, Novembre 2019

« L'Île-de-France, première région française de l'économie culturelle », Insee Analyse n°82, Insee Ile-de-France & Institut d'aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France (IAU), avril 2018